



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 034**

Le lundi 7 juin 2021

---

Présidente : Mme Salma Zahid





## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 7 juin 2021

• (1540)

[Traduction]

**La présidente (Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.)):** La séance est ouverte.

Bienvenue à la 33<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

Le Bureau de régie interne exige que les membres du Comité adhèrent aux protocoles sanitaires suivants: se tenir à une distance physique d'au moins deux mètres des autres; porter un masque non médical à moins d'être assis et préférablement en tout temps, y compris en position assise; maintenir une hygiène adéquate des mains en utilisant le désinfectant fourni à cette fin dans la pièce du Comité; et se laver les mains régulièrement avec du savon.

À titre de présidente, je veillerai au respect de ces mesures. Je vous remercie tous de votre collaboration.

La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre adopté à la Chambre le 25 janvier. Je voudrais énoncer quelques règles à suivre.

Des services d'interprétation sont offerts au cours de la présente séance. Vous pouvez parler dans la langue officielle de votre choix. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir d'entendre le parquet, l'anglais ou le français. Avec la dernière version de Zoom, vous n'avez pas à sélectionner un canal correspondant à la langue avant de parler. Si vous souhaitez intervenir, utilisez la fonction « lever la main » qui se trouve dans la barre d'outils. N'oubliez pas que toutes les observations doivent s'adresser à la présidence. Quand vous ne parlez pas, votre micro devrait être désactivé. Le greffier du Comité et moi-même gérons la liste des membres qui veulent intervenir.

Avant de passer aux témoins d'aujourd'hui, je tiens à informer les membres que le greffier a distribué la première version du projet de rapport sur l'étude d'impact sur le marché du travail. Pour donner aux membres du Comité le temps de lire le rapport avant que nous commencions l'étude, j'ai demandé au greffier de convoquer des témoins ce mercredi 9 juin et de planifier la séance du lundi 14 juin comme la première journée d'étude de ce projet de rapport.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 26 mai, le Comité reprend aujourd'hui son étude sur de l'impératif économique et l'importance à long terme pour les petites municipalités rurales à l'extérieur des grandes villes de retenir les nouveaux immigrants.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaissent devant le Comité aujourd'hui. Merci de nous avoir accordé votre temps.

Aujourd'hui, dans le premier groupe de témoins, nous entendrons les représentants des Municipalités rurales de l'Alberta, M. Paul

McLauchlin, président, et M. Gerald Rhodes, directeur général. Nous accueillons également M. Andrew Griffith, ancien fonctionnaire, auteur et commentateur, qui comparaitra devant le Comité à titre personnel. Nous entendrons aussi le témoignage de M. Chris Ramsaroop qui nous parlera au nom de Justicia for Migrant Workers.

Les témoins auront chacun cinq minutes pour faire leur déclaration préliminaire et nous passerons ensuite aux questions.

Nos deux témoins de Municipalités rurales de l'Alberta peuvent partager leur temps. Messieurs, vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Monsieur McLauchlin, si vous voulez bien commencer.

**M. Paul McLauchlin (président, Municipalités rurales de l'Alberta):** Bonjour. Merci, madame la présidente, et merci au Comité.

Je suis heureux d'être venu des régions rurales de l'Alberta pour parler d'un sujet qui est, je crois, d'une importance cruciale aujourd'hui puisque l'Alberta est une province d'immigrants. L'Alberta rurale est une province d'immigrants. Mais nous croyons aussi que tous les gens des régions rurales sont des gens de régions rurales.

J'ai eu une conversation intéressante avec un homme du Pakistan qui me parlait de son admiration pour l'Alberta rurale. Il m'a dit: « Je dois retourner dans les grands espaces. Je vis au centre-ville de Montréal, et je dois retourner dans les grands espaces. » Je pense que c'est ce dont nous devons parler parce qu'il y a aussi des besoins en matière de soutien.

En fait, l'Alberta travaille déjà en ce sens et prépare une stratégie en matière d'immigration, et nous avons eu des discussions à ce sujet avec le ministre provincial, M. Copping. Ce programme comporte deux volets, l'un étant le volet d'immigration pour le renouveau rural, qui consiste à mener des projets pilotes qui permettront aux municipalités de trouver des moyens d'attirer des investissements des immigrants ainsi que des travailleurs immigrants, alors que l'autre vise à encourager les nouveaux résidents à s'établir dans certaines régions.

Le message clé des régions rurales de l'Alberta est qu'elles se portent bien et qu'elles évoluent assez rapidement. Cela s'accompagne d'une certaine dépopulation et nous devons parler des enjeux démographiques connexes. C'est un sujet d'une importance cruciale pour nous.

Ce qui m'enthousiasme, cependant, c'est le volet des entrepreneurs ruraux mis de l'avant par le gouvernement provincial dans le but d'encourager les entreprises en croissance dans les régions rurales de l'Alberta et de mobiliser les Albertains des régions rurales pour qu'ils puissent vraiment chercher les possibilités qui existent dans leurs régions. Le fait d'établir des liens entre les entreprises locales, qu'il s'agisse d'entreprises existantes ou de nouvelles entreprises, offre des occasions incroyables. L'Alberta rurale compte de nombreuses entreprises, des entreprises familiales ou de grandes entreprises, dans lesquelles les investissements des immigrants ou des entrepreneurs peuvent vraiment être avantageux.

Finalement, nous avons de nombreux programmes qui offrent des mesures de soutien, et c'est ce dont il faut parler. Évidemment, les régions rurales de l'Alberta n'ont pas la même culture que certaines régions urbaines et nous devons donc veiller à ce que des mesures de soutien soient en place. C'est un message clé sur ce qui peut être fait pour contribuer à la réussite des gens dans les régions rurales de l'Alberta.

En tant qu'Albertains des régions rurales, nous sommes diversifiés et tournés vers l'avenir, et l'une de nos principales préoccupations est liée au fait que nous cherchons des moyens de diversifier notre économie ainsi que nos collectivités. Les municipalités rurales de l'Alberta comptent 18 % des quatre millions d'habitants de la province, mais notre contribution au PIB de l'Alberta atteint 24 %. Les Albertains des régions rurales font plus que leur part, et il est très important pour eux aussi d'attirer des immigrants et de tirer parti de ces occasions.

En fait, la viabilité des régions rurales de l'Alberta dépend de sa capacité d'attirer cette main-d'oeuvre qualifiée, de fournir des services communautaires et de veiller à ce que des programmes soient en place pour retenir ces travailleurs, ces familles et tous ceux qui veulent s'installer dans les régions rurales. Ces services communautaires sont vraiment liés à l'économie rurale et au développement communautaire. Le financement des services permet aux municipalités d'être aussi intéressantes que possible, et aussi étonnant que cela puisse paraître, nous devons aussi penser aux écoles rurales, aux services de soutien familial et communautaire et aux services de police.

Il est intéressant de mentionner que l'enjeu de l'immigration est lié aux services à large bande. Certaines régions rurales de l'Alberta ont des problèmes d'accès à Internet et le fait de combler cette lacune encouragerait les immigrants à s'installer et à saisir des occasions d'affaires. Cet aspect est crucial au renforcement des collectivités rurales qui a besoin d'immigration, d'entrepreneurs et de main-d'oeuvre.

Je peux parler longuement de programmes propres à l'Alberta, mais mes cinq minutes sont presque terminées.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui et je serai heureux de répondre aux questions de la présidente ou des membres du Comité.

• (1545)

**La présidente:** Il vous reste encore une minute et demie, si vous voulez continuer.

**M. Paul McLauchlin:** Avec plaisir.

Je vais mentionner les deux volets offerts dans le cadre de l'Alberta Immigration Nominee Program: celui pour les travailleurs et celui pour les entrepreneurs. Le volet sur les possibilités en Alberta

est un programme à l'intention des travailleurs étrangers temporaires qui permet de chercher des emplois admissibles en Alberta, et qui a été très populaire dans toutes les régions rurales.

Le volet pour les entrepreneurs est celui qui me passionne vraiment. Il permet à des entrepreneurs diplômés à l'étranger et aux diplômés étrangers admissibles des établissements postsecondaires de l'Alberta d'y exploiter des entreprises.

Un autre aspect merveilleux de l'Alberta rurale, c'est qu'on y trouve des autorités de développement économique rural — encore une fois, nous cherchons à diversifier nos économies — qui ont fait de l'immigration l'un des piliers de leur travail. Toutes les autorités économiques rurales de l'Alberta considèrent l'immigration comme un élément clé pour attirer des gens, chercher des investissements et avoir une main-d'oeuvre solide.

Merci.

**La présidente:** Merci, monsieur McLauchlin.

La parole est maintenant à M. Griffith qui dispose de cinq minutes pour faire sa déclaration préliminaire.

**M. Andrew Griffith (ancien fonctionnaire, auteur et commentateur, à titre personnel):** Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier le Comité de m'avoir invité à répondre à certaines des questions que j'ai posées au sujet de l'augmentation de l'immigration à court et à long terme.

Le Canada est unique au monde en raison de son consensus généralement positif en faveur de l'immigration. Les débats et les discussions à ce sujet ont tendance à porter sur les détails, les niveaux, les catégories, les exigences et l'administration, plutôt que sur la question de savoir si l'immigration est bonne pour le Canada. Mon opinion critique à l'égard des importantes augmentations des niveaux d'immigration doit être examinée dans ce contexte.

Les arguments en faveur d'une immigration accrue reposent en grande partie sur la démographie, étant donné que notre population est vieillissante, mais ils ne tiennent pas souvent compte d'autres facteurs, de même que de la tendance mondiale à la baisse de la population dans la plupart des pays. De plus, les données montrent qu'une augmentation de l'immigration ne modifiera pas substantiellement la pyramide des âges du Canada et l'augmentation imminente du rapport de dépendance.

J'ai des préoccupations à court et à long terme.

À court terme et du point de vue de l'équité, est-il vraiment juste de maintenir des niveaux supérieurs à 400 000 personnes étant donné que les incidences de la COVID ont été plus grandes dans les secteurs où les femmes, les immigrants et les minorités visibles sont plus présents? À quelle vitesse les secteurs de l'accueil, des voyages et de la vente au détail sont-ils susceptibles de rebondir?

De manière plus générale, le ralentissement actuel ressemblera-t-il davantage à la récession de 1990-1991 et à la détérioration des résultats économiques des immigrants à court terme et, dans certains cas, à long terme, ou ressemblera-t-il davantage à la récession de 2008-2009, qui a largement épargné les immigrants?

J'ai bien aimé l'exposé des témoins de l'Alberta et leurs observations sur l'importance de l'immigration dans les régions rurales, mais je pense qu'il faut reconnaître qu'environ seulement 9 % des nouveaux immigrants s'établissent à l'extérieur de nos grands centres urbains. Nous devons donc nous demander dans quelle mesure il est réaliste de s'attendre à ce qu'un plus grand nombre d'immigrants s'établissent à l'extérieur de nos grandes villes et de nos régions urbaines. Bien que le Programme des candidats des provinces et le Programme d'immigration au Canada atlantique aient bien fonctionné, la plupart des nouveaux immigrants continuent de s'établir dans les grandes provinces et les centres urbains.

En outre, nous devons réfléchir davantage aux secteurs et aux travailleurs qui sont plus susceptibles d'être vulnérables à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et au télétravail. Est-ce que des professionnels comme les comptables, les avocats et les autres emplois de cols blancs seront de plus en plus remplacés? Qu'en est-il des caissiers et des emballeurs d'Amazon? De plus, peut-on s'attendre à une délocalisation plus importante en raison du télétravail?

Les gouvernements investiront-ils dans l'infrastructure publique et privée nécessaire pour répondre à une telle croissance, qu'il s'agisse des routes, du transport en commun, du logement, des soins de santé, des services publics ou des parcs, comme le soutient Doug Saunders dans *Maximum Canada*?

Le Canada a du mal à respecter ses engagements en matière de changements climatiques; quelles sont les chances qu'il atteigne ses objectifs avec une importante augmentation de sa population et l'étalement urbain probable qui suivra?

De plus, le consensus général des gouvernements provinciaux favorables à une plus grande immigration fera-t-il de plus en plus face à la réalité du pourcentage réduit du Québec au sein de la population canadienne, et donc au déséquilibre croissant entre la population et sa représentation dans nos principales institutions politiques et judiciaires? Comment les peuples autochtones, le groupe qui connaît la croissance démographique la plus rapide au Canada, percevront-ils l'intérêt accru pour l'immigration par rapport à la résolution de leurs problèmes socio-économiques et politiques, dont on nous a rappelé l'existence la semaine dernière?

Je soulève ces questions dans le but de susciter un débat qui s'impose sur l'immigration, afin que nous tenions compte à la fois des avantages et des coûts de manière à maintenir la confiance générale des Canadiens envers l'immigration. L'immigration est trop importante pour le présent et l'avenir du Canada pour que ces questions soient ignorées et elle mérite un examen complet ou qu'il y ait une commission d'examen sur l'immigration, l'établissement et la citoyenneté. Un tel examen devrait, bien entendu, inclure divers points de vue, tant ceux des personnes qui appuient l'augmentation des niveaux d'immigration que ceux des personnes qui ont des réserves.

Je comprends qu'il y a un risque à avoir ces discussions, mais le fait de les éviter ou de ne pas soulever certaines de ces préoccupations présente le même risque. Comme je l'ai mentionné, la tendance mondiale est au déclin et au vieillissement des populations. Bien que le Canada puisse être en mesure de contrer cette tendance à court terme, il doit également s'y préparer en adoptant une gamme de politiques et de programmes qui vont au-delà de l'augmentation de l'immigration.

• (1550)

**La présidente:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Andrew Griffith:** Je vous remercie de votre attention et je serai heureux de répondre à vos questions.

Merci, madame la présidente.

**La présidente:** Merci, monsieur Griffith.

Nous passons maintenant à M. Chris Ramsaroop de Justicia for Migrant Workers. Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, monsieur Ramsaroop.

**M. Chris Ramsaroop (coordonnateur national, Justicia for Migrant Workers):** Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de nous adresser au Comité aujourd'hui.

Justicia for Migrant Workers est un groupe militant basé à Toronto qui défend les intérêts des travailleurs migrants, en particulier des travailleurs agricoles, depuis 20 ans.

Pour commencer, je ne voudrais pas passer sous silence le décès de 215 enfants autochtones qui sont morts en raison des politiques nationales ratées, lacunaires et racistes sur les pensionnats. Il est essentiel que nous assumions, en tant que nation, la responsabilité de la mort de milliers d'enfants autochtones dans les pensionnats et du génocide qui se poursuit. Nous ne pouvons pas séparer ou dissocier une conversation liée à la migration et à l'immigration sans comprendre l'histoire de notre pays.

De plus, nous ne pouvons pas parler de manière honnête et approfondie de l'immigration dans les collectivités rurales sans reconnaître que, depuis plus de 54 ans, le Canada a maintenu et récemment élargi un système de main-d'oeuvre sous contrat, connu par le Programme des travailleurs agricoles saisonniers et le Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui enrichit les employeurs ruraux. C'est un mythe de dire que ces femmes et ces hommes qui peinent depuis des générations sont des travailleurs temporaires. Il s'agit d'une caractéristique permanente des collectivités rurales qui répond aux besoins des employeurs tout en déshumanisant et en éliminant les travailleurs lorsqu'ils ne sont plus nécessaires.

Cette semaine seulement, des dizaines de travailleurs ont été licenciés et retournés dans leur pays d'origine. Plusieurs ont été renvoyés et rapatriés parce qu'ils avaient dénoncé des injustices en milieu de travail, y compris des logements en piteux état et des déplacements dangereux. D'autres travailleurs se plaignent de vivre dans des logements infestés de rongeurs et dans lesquels s'entassent jusqu'à 19 travailleurs et où seulement deux toilettes fonctionnent. Dix travailleurs sont morts cette année, dont plusieurs pendant la période de quarantaine, c'est-à-dire sous la surveillance du gouvernement. Il ne s'agit pas d'une tragédie ni d'une exception. La crise persistera jusqu'à ce que nous nous attaquions aux fondements systémiques du Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada, un système qui perpétue un déséquilibre asymétrique en faveur des employeurs.

Cela se produit alors que la valeur des exportations de l'industrie agricole a augmenté d'environ 14 % par rapport à la même période l'an dernier et que le nombre de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole a augmenté. Les demandes d'élargissement de ces programmes, des programmes racistes et des pratiques systémiques institutionnelles, sont inacceptables. Nous sommes devant un échec fondamental de la politique gouvernementale lorsque des personnes vivent et travaillent dans des collectivités sans pouvoir participer à la vie civique, sociale et politique.

La pandémie de COVID a attiré l'attention sur ce fait alors que les migrants, tant les travailleurs étrangers temporaires que les travailleurs sans papiers, étaient considérés comme des porteurs de cette maladie et que les responsables politiques ruraux locaux exigeaient des mesures accrues pour surveiller et criminaliser davantage les migrants par une application plus stricte de la loi par les services frontaliers canadiens et les services de police locaux. Récemment, des migrants ont été victimes d'intimidation dans les régions rurales de l'Ontario, où des affiches « White Lives Matter » ont ciblé particulièrement les travailleurs agricoles migrants.

Le racisme existe sous plusieurs formes et plusieurs dimensions. Le pouvoir est essentiel pour comprendre comment le racisme se manifeste dans les communautés rurales et dans les activités du Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada. Un programme qui valorise les travailleurs noirs et bruns uniquement pour leur travail tout en niant leur humanité est une honte pour nous tous. Il est essentiel que nous examinions ce qui est au cœur du problème, c'est-à-dire des permis de travail liés à un employeur, le fait que ce programme est axé sur les employeurs et le déséquilibre des pouvoirs qui existe lorsque les travailleurs sont retournés.

Justicia for Migrant Workers réclame depuis 20 ans maintenant des changements systémiques, ce qu'aucun gouvernement parmi ceux qui se sont succédé n'a réussi à faire. Le financement récemment annoncé pour les permis de travail pour les travailleurs vulnérables et les voies d'accès au programme de résidence permanente est inadéquat, car aucun des deux programmes ne corrige les injustices profondes qui existent pour tous les travailleurs.

Alors que vous élaborez des plans d'immigration pour l'avenir, vous devez porter attention à nos conseils et à ceux des travailleurs actuels et des anciens travailleurs. Le Canada ne peut pas se cacher derrière le masque ou le vernis du multiculturalisme tout en perpétuant un système d'apartheid. Partout au Canada et dans le monde, les gens surveillent de près les prochaines étapes.

Je veux terminer en énonçant quatre changements requis.

Le premier est de mettre fin aux rapatriements unilatéraux et à l'exclusion des travailleurs. On ne peut pas prétendre qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre alors que des centaines, voire des milliers de personnes ne peuvent plus travailler au Canada.

Le deuxième est l'égalité d'accès aux prestations sociales. Les travailleurs cotisent à notre régime d'assurance-emploi et à notre régime de pension sans y avoir un accès égal.

Le troisième est le statut permanent à l'arrivée. Comme je l'ai dit, nous l'accordions auparavant aux Néerlandais et aux Polonais. Ce n'est que lorsque la couleur de la peau des travailleurs a changé que nous avons modifié nos politiques d'immigration de sorte que ces travailleurs n'étaient plus accueillis sur un pied d'égalité.

Le dernier est le droit de s'organiser afin de corriger le déséquilibre de pouvoir qui existe dans cette industrie.

Ceci conclut mes observations. Je serai heureux de répondre aux questions et d'échanger avec vous.

Je vous remercie beaucoup.

• (1555)

**La présidente:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à notre série de questions, en commençant par M. Hallan, pour six minutes.

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais d'abord m'adresser à M. McLaughlin. Je suis moi aussi Albertain, et je vis à Calgary. Je suis arrivé ici en tant qu'immigrant et propriétaire d'une petite entreprise, alors je suis vraiment touché par beaucoup de ce que vous avez dit.

À propos de certains programmes axés sur l'entrepreneuriat que l'Alberta est en train de mettre en place, dans quels secteurs croyez-vous que la plupart des emplois seront créés?

• (1600)

**M. Paul McLaughlin:** S'il y a une chose que la COVID nous a appris, c'est l'importance de la sécurité alimentaire. En même temps, par contre, nous acceptons les prix offerts et nous ne les fixons pas nous-mêmes et vous, en tant qu'homme d'affaires, comprenez le monde dans lequel évolue l'Alberta.

Nous nous intéressons à l'agriculture à valeur ajoutée de nature mondiale, par exemple la transformation des lentilles et d'autres protéines de remplacement, et à ce qui peut ajouter de la valeur à l'ensemble de notre secteur agricole.

Il y a des immigrants incroyables qui ont de l'expérience dans ce domaine. Ils peuvent mettre à profit leurs connaissances dans les régions rurales de l'Alberta. L'agriculture à valeur ajoutée devrait vraiment être une priorité pour les régions rurales de l'Alberta, de même que le génie des entrepreneurs qui peuvent contribuer par leurs connaissances à ce type d'entreprise et à ces possibilités, non seulement à l'échelle locale et nationale, mais aussi à l'échelle mondiale.

J'espère que cela répond à votre question, monsieur Hallan.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Merci de votre réponse. J'ai une autre question pour vous, monsieur McLaughlin.

Le Québec et l'Ontario connaissent les mêmes problèmes. Il s'agit de savoir comment retenir les gens lorsqu'ils s'installent dans les régions rurales.

Comment pouvons-nous les retenir? Quelle serait la solution, selon vous?

**M. Paul McLaughlin:** L'un des points de vue adoptés par quelques collectivités... Il y a des exemples à Medicine Hat, à Jasper, à Red Deer, dans la municipalité rurale de Wood Buffalo et à Sylvan Lake. Les municipalités cherchent des façons d'inviter les gens à s'y rendre. Être accueillant est devenu une priorité, et il ne suffit pas de donner des sacs-cadeaux et de dire « Voici un logo », il faut vraiment accueillir les gens dans la communauté. J'en ai vu des exemples. Il y a à Ponoka une communauté d'entrepreneurs philippins extrêmement forte et qui a été bien accueillie par toute la ville.

Je pense que c'est le point important. Les collectivités doivent trouver comment combler ce fossé, en invitant les gens et en ayant des échanges sincères. Il faut qu'elles aient cette priorité d'être accueillantes dans le sens le plus authentique.

**M. Jasraj Singh Hallan:** J'ai une dernière question pour vous, monsieur McLaughlin, avant de passer à autre chose. Qu'est-ce qui peut contribuer à retenir les immigrants après leur arrivée ici?

**M. Paul McLauchlin:** Eh bien, c'est vraiment une situation où... Qu'est-ce que l'Alberta rurale? L'immensité de l'Alberta rurale... Je peux probablement dire que je parle du Canada rural. Notre territoire est vaste et nous devrions promouvoir cet aspect de façon à montrer les possibilités qui existent ici. Lorsque je parle de mes terres agricoles, je suis considéré, du point de vue des gens d'autres pays, comme un très grand propriétaire terrien en raison de la superficie de mes terres. C'est simplement là où réside la valeur.

Il y a vraiment des occasions d'affaires à valeur élevée. Il y a aussi des possibilités d'investissements climatiques. Certains croient sans doute que l'Alberta rurale n'est qu'un vaste territoire enneigé, alors qu'en fait c'est une région très productive, à forte valeur ajoutée et à fort potentiel. Il faut présenter ces possibilités de façon à ce que les gens comprennent à quel point le Canada rural est extraordinaire.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Monsieur Griffith, compte tenu des prévisions actuelles en matière d'immigration, surtout pour les prochaines... Nous avons vu le programme qui vient d'être annoncé. Êtes-vous préoccupé par ce bourbier d'arriérés dans lequel nous sommes déjà? Qu'advient-il du traitement de toutes ces nouvelles annonces?

**M. Andrew Griffith:** Il faut toujours se préoccuper du traitement et des annonces, parce que c'est la nature de la bête, pour ainsi dire. Cependant, le gouvernement est probablement raisonnablement sûr de pouvoir atteindre ses objectifs ou, à tout le moins, de réaliser des progrès vers l'atteinte de ses objectifs. La capacité de traitement sera là, mais c'est lorsque l'on observe la situation de l'extérieur plutôt que de l'intérieur.

Les niveaux sont-ils appropriés dans le contexte actuel, alors qu'un grand nombre d'immigrants, de membres des minorités visibles et de femmes ont été touchés et ont perdu leur emploi? Ce sont mes préoccupations d'ordre plus général.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Je vous remercie de votre réponse.

Pour revenir à certains points dont vous avez parlé, j'aimerais aborder un aspect. Nos mesures de soutien sont-elles adéquates pour les nouveaux arrivants, notamment en matière de soutien à la réinstallation? Que voyez-vous à ce sujet, compte tenu de l'afflux de nouveaux arrivants? Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

**M. Andrew Griffith:** Dans l'ensemble, les programmes d'intégration et d'établissement du Canada sont très bien conçus, et ils sont probablement parmi les meilleurs au monde. Cela se reflète en partie dans la façon dont les immigrants réussissent ici. Cependant, puisqu'il y a toujours plus de gens qui arrivent au Canada, la demande augmentera toujours. Nous savons aussi qu'il n'est jamais possible de répondre complètement à la demande. Il n'y a tout simplement pas suffisamment d'argent, et d'autres facteurs du genre.

Nous devons trouver d'autres façons d'aider en plus des services en personne, qui sont très importants, et de la formation linguistique. Y a-t-il d'autres solutions ou d'autres façons novatrices de faire? De nouvelles choses ont peut-être été essayées pendant la COVID alors que les rencontres en personne n'étaient pas possibles.

• (1605)

**M. Jasraj Singh Hallan:** Merci.

Vous avez parlé un peu de l'infrastructure pour les immigrants qui arrivent.

**La présidente:** Monsieur Hallan, il vous reste environ 10 secondes, alors je vous invite à conclure.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Quelles sont vos préoccupations au sujet de l'infrastructure actuelle? Sommes-nous en mesure d'aider les nouveaux arrivants?

**M. Andrew Griffith:** J'ai grandi à Toronto et mon expérience est façonnée par ce fait. Le réseau de métro avec lequel j'ai grandi il y a environ 20 ou 30 ans n'a pratiquement pas changé. Je traverse Toronto en voiture et je constate qu'il n'y a pas de nouvelles infrastructures, alors je pense...

**La présidente:** Monsieur Griffith, veuillez conclure. Votre temps est écoulé.

**M. Andrew Griffith:** J'ai des préoccupations au sujet de l'infrastructure en raison de la nature des besoins.

**La présidente:** Merci.

La parole est maintenant à M. Dhaliwal.

Monsieur Dhaliwal, vous avez six minutes pour poser vos questions.

**M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins et à leur souhaiter la bienvenue.

Mes questions s'adressent à M. McLauchlin.

Je suis l'une de ces personnes qui ont immigré au Canada. Mon premier arrêt fut en Alberta. J'ai étudié au Southern Alberta Institute of Technology, puis à l'Université de Calgary. En fait, mon premier emploi était en milieu rural, à Vermilion et à Vegreville, alors que je travaillais pour Alberta Transportation.

Comme l'a dit M. Griffith, la plupart des nouveaux arrivants au Canada ont tendance à s'installer dans les plus grandes villes et leurs environs où il y a en général d'importantes communautés d'immigrants. Pourriez-vous nous dire comment, selon vous, les petites collectivités rivalisent avec les grandes villes pour attirer et retenir les nouveaux arrivants? Vous avez donné un exemple, mais vous pourriez préciser votre pensée. Comment les petites communautés rurales peuvent-elles se faire connaître à l'étranger?

**M. Paul McLauchlin:** Merci d'avoir posé cette question.

Je pense que l'on parle du développement économique rural et de la nécessité de diversifier les activités. Il faut considérer l'immigration comme l'un des piliers de la promotion de la diversification économique des régions rurales de l'Alberta et des Canadiens de ces régions.

Je pense que vous avez raison. Le modèle d'immigration typique est que les gens s'installent dans une ville et restent près des gens de leur communauté. En même temps, nous vivons à l'ère de la mondialisation. En fait, les compétences, la technologie et l'éducation sont transférables. Si vous voulez qu'une famille s'installe dans votre collectivité, vous devez vous assurer qu'elle est heureuse. Il faut aussi examiner la qualité des écoles et discuter de ces questions.

Nous avons vécu ce genre de choses au niveau local. Je vis sur une ferme. J'habite près d'une ville qui tente d'attirer... Il y a deux problèmes cruciaux dans les régions rurales de l'Alberta: la pénurie de médecins et la crise émergente chez les vétérinaires. Pour attirer d'excellents médecins et vétérinaires, vous devez trouver des façons de tirer parti de votre collectivité, d'en faire la promotion et de faire comprendre aux gens que l'Alberta rurale est formidable.

Je sais que vous n'avez pas beaucoup de temps. Ce qui se passe en ce moment, c'est que les régions rurales de l'Alberta constatent un exode de la population urbaine. Si une chose positive s'est produite pendant la COVID, c'est que les gens ont réalisé qu'ils pouvaient vivre dans une autre région du monde, y gagner leur vie, y chercher de grandes possibilités et vivre cette vie plus tranquille possible en Alberta rurale.

Cet exode est vraiment en train de se produire. Je pense que nous pouvons commencer à y voir une occasion d'attirer des immigrants dans les régions rurales de l'Alberta et du Canada.

**M. Sukh Dhaliwal:** Je crois comprendre que de nombreuses municipalités rurales sont elles aussi confrontées aux problèmes démographiques du vieillissement de la population et de l'exode. Selon vous, quelles régions rurales sont les plus vulnérables à ces tendances démographiques? De quelle façon l'immigration peut-elle contribuer à remédier à ces problèmes?

**M. Paul McLaughlin:** Merci.

Nous avons inversé les pyramides dans les régions rurales de l'Alberta. Sans même regarder les statistiques, je peux vous dire que nos petites villes, et toute ville de moins de 5 000 habitants, sont des pyramides. Vous avez une population plus âgée et les possibilités pour les jeunes...

L'une de nos conversations récurrentes porte sur le fait que nous voulons que nos enfants restent à la maison. Pour ce faire, nous voulons envisager les opportunités. Cette conversation fait aussi intervenir, et la conversation sur l'immigration est intéressante, cela fait en réalité intervenir cet investissement. Il commence à faire renaître ces communautés. J'ai vu des collectivités mourir dans toutes les régions rurales de l'Alberta. En parallèle, j'ai vu des collectivités s'épanouir. Celles qui le font commencent vraiment à tenir compte de toute cette conversation: nous devons attirer, investir et chercher des possibilités.

Si vous cherchez des possibilités pour nous permettre de garder nos enfants chez nous, il s'agit de la même opportunité et de la même conversation pour attirer des immigrants dans les régions rurales de l'Alberta. C'est le même train de mesures et la même conversation. C'est le même ensemble de services, de mesures de soutiens et de possibilités, également.

• (1610)

**M. Sukh Dhaliwal:** Le gouvernement fédéral fixe les niveaux d'immigration annuels en consultation avec les provinces et les territoires. Selon vous, les municipalités locales ont-elles participé à ces discussions dans votre région? Quel type de contribution de la part des municipalités est particulièrement important lorsque le gouvernement fédéral fixe ces niveaux?

**M. Paul McLaughlin:** Nous commençons à avoir cette conversation à l'échelle provinciale, et ce serait le premier contact que nous aurions à l'échelle fédérale. Il s'agit effectivement de prévoir cette conversation et de tenir compte du fait que nous représentons, je me répète, 18 % de la population. Pour nous permettre de réussir, nous devons croire et chercher des possibilités.

Je pense que lorsque nous commençons à envisager l'immigration et le repeuplement, ou à créer des possibilités, il est important que nous participions à cette conversation. Nous commençons à peine à amorcer la conversation à l'échelle provinciale. La stratégie d'immigration n'a pas encore été publiée. Elle le sera cet été, mais nous avons été désignés comme une partie prenante clé collaborant avec le gouvernement provincial de l'Alberta et le ministre Copping.

**M. Sukh Dhaliwal:** Les universités et les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent-ils jouer un rôle pour attirer des gens dans les régions rurales de l'Alberta?

**M. Paul McLaughlin:** Oui, à 100 %. En fait, Olds College a une énorme population d'immigrants, dans les écoles d'agriculture. Je pense que notre programme d'éducation au Canada est si excellent que c'est l'un des atouts que nous devons exploiter, ainsi que rattacher ces éléments à l'agriculture, à l'économie à valeur ajoutée fondée sur les ressources, et permettre aux gens de trouver des possibilités dans l'Alberta rurale, c'est certain. Je suis d'accord.

**M. Sukh Dhaliwal:** Vous avez parlé des Canadiens et des médecins. Que peut faire le gouvernement fédéral, en particulier, pour vous aider à faire face à ces pénuries?

**M. Paul McLaughlin:** J'aimerais beaucoup parler du soutien aux médecins, mais la conversation à propos des vétérinaires est cruciale. Nous devons chercher de moyens plus efficaces de fournir ce service. Les grands éleveurs des régions rurales de l'Alberta ont de la difficulté à garder leur entreprise en vie s'ils n'ont pas de vétérinaire. C'est un élément clé de la chaîne de valeur, un élément clé de leur capacité à élever du bétail, et ils ont besoin de ces services. À mon sens, c'est un élément essentiel. Il est étrange de défendre les vétérinaires plutôt que les médecins, mais c'est ce que fait l'Alberta. Nous avons besoin des deux, mais pour le moment, nous en sommes presque à une situation de crise avec les vétérinaires.

**La présidente:** Merci, monsieur Dhaliwal, votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Normandin qui dispose de six minutes pour poser ses questions.

[Français]

**Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Griffith, ma première question s'adresse à vous. Selon les statistiques, il faut 10 ans aux nouveaux arrivants pour atteindre le même taux de chômage que la population non immigrante. Cette période est très longue et explique peut-être pourquoi ils sont moins résilients en temps de crise. Le critère à considérer n'est-il pas tant le nombre de nouveaux arrivants que notre capacité à les intégrer, à leur assurer une meilleure résilience, à faire en sorte qu'ils atteignent plus rapidement le même taux de chômage que le reste de la population? Le fait d'aller en région, pour ces immigrants, n'est-il pas une bonne façon d'arriver plus vite au même taux de chômage que la population locale?

**M. Andrew Griffith:** Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Si je comprends bien, je pense que la question porte en quelque sorte sur l'offre et la demande. Dans le passé, bien sûr, et aujourd'hui aussi, la plupart des immigrants aboutissaient dans les grands centres urbains et passaient, dans bien des cas, à côté des petits centres où, en fait, leurs compétences peuvent être plus exceptionnelles par rapport à la population et leur permettre de se tirer mieux d'affaire.

Lorsque j'examine les tendances macroscopiques, je constate que plus de 90 % des étudiants vont dans les grands centres, mais je ne néglige pas l'importance des petits centres ni le travail qu'ils accomplissent en Alberta ou ailleurs. Même si vous réussissez à attirer un nombre relativement faible de personnes dans les régions rurales, elles peuvent avoir une incidence très importante et utile dans ces communautés qui ont des besoins en main-d'œuvre.

L'autre point que je voudrais mentionner est que l'enjeu est lié en partie aux problèmes de rétention. L'immigration dans la catégorie du regroupement familial peut aussi jouer un rôle à cet égard, car si une personne vient de son propre chef, elle peut déménager après plusieurs années. Si sa famille ou d'autres parents sont là, elle est plus susceptible de rester.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à M. McLauchlin.

Vous avez parlé de la pauvreté numérique. Ce sujet m'a intéressé puisque, justement, nous venons de faire des annonces visant l'accès à Internet haute vitesse dans ma circonscription. On dit que cela aidera les agriculteurs et les entrepreneurs. Ne serait-ce pas, en plus, une façon d'attirer les immigrants et de réduire l'exode de la population? J'aimerais entendre votre opinion à ce sujet.

• (1615)

[Traduction]

**M. Paul McLauchlin:** C'est une question fabuleuse. Je vais essayer de contenir la passion avec laquelle je vais m'exprimer sur ce sujet. Je crois qu'il s'agit d'une conversation sur les possibilités. Lorsque j'emploie le mot « pauvreté », ce n'est que pour choquer les gens, dans la mesure où je pense que nous ratons une occasion en ne tenant pas compte de toute la conversation autour de la large bande, je pense, à titre de droit garanti par la Charte. Je pense que nous devons commencer à voir ainsi la large bande, et que cela devrait avoir une telle importance pour jeter les bases.

Dans les régions rurales de l'Alberta, nous constatons un écart énorme: 10 mégabits en aval, et un en amont. Vous entendez le son du vieil Internet commuté dans votre tête lorsque vous parlez de vitesses aussi lentes. Je sais qu'il est difficile de continuer à parler de large bande dans ce contexte, mais c'est le cas. L'une des choses que la COVID nous a apprises, c'est que l'endroit n'est pas toujours important, ce sont les idées qui comptent. Je pense que si nous parvenons à combler ce fossé numérique, nous pourrions créer de nouveaux lieux et de nouvelles possibilités qui se rattachent encore vraiment à ces idées. Je pense que c'est intimement lié à cette conversation sur l'immigration.

Je vous remercie de votre question.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie.

J'ai une autre question sur le type d'immigration. Souvent, en région, les écoles ont de la difficulté à avoir le nombre d'étudiants requis. Verriez-vous d'un bon œil le fait de faire venir des familles avec de jeunes enfants?

[Traduction]

**M. Paul McLauchlin:** C'est une excellente question. Vous êtes manifestement très branchée sur les composantes rurales de votre circonscription.

Si une école meurt, si une école ferme, la collectivité perd beaucoup. Vous avez tout à fait raison. Le fait est que nous observons une dépopulation dans certaines régions. Je pense qu'il est primordial d'envisager l'immigration comme un moyen d'assurer le maintien de ces écoles. Je pense que nous pouvons nous concentrer sur ces domaines. Je pense que l'idée est fantastique. Je suis là depuis assez longtemps pour avoir vu des écoles fermer. C'est tellement dommageable pour la culture de toute la collectivité. C'est une excellente occasion, je crois.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie. Je vous poserai d'autres questions à mon deuxième tour.

J'aimerais aussi poser une question à M. Ramsaroop sur la qualité de l'accueil des travailleurs étrangers. Souvent, deux paliers de gouvernement sont responsables de la qualité de l'hébergement. Au niveau fédéral, il y a un service de santé et sécurité, mais il y en a un aussi au niveau provincial. Ils se relancent d'ailleurs la balle à l'occasion.

Devrait-il n'y avoir qu'un seul palier de gouvernement qui s'occupe, par exemple, de la salubrité des logements?

**M. Chris Ramsaroop:** Je vous remercie beaucoup de cette question.

[Traduction]

Il y a certainement une préoccupation. En Ontario, nous constatons que les lois sur la santé et la sécurité au travail, ou sur la location résidentielle de chaque administration ou de chaque province, devraient être le domaine responsable du logement. Dans le contexte actuel, nous nous passons le ballon de la compétence. Au bout du compte, aucun gouvernement n'assume la responsabilité de protéger les intérêts des travailleurs étrangers temporaires.

Examinons cette question dans le contexte de la crise nationale du logement. Lorsque nous pensons aux communautés à faible revenu, les travailleurs migrants sont soumis à des conditions précaires et déplorables équivalentes à celles d'autres personnes. Simultanément, à l'échelle fédérale, pensons au logement comme un droit pour tous et, à l'échelle provinciale, à la mise en application et à la protection législative des travailleurs.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup.

Madame la présidente, je pense que je n'ai plus de temps.

[Traduction]

**La présidente:** Il vous reste 15 secondes.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Ça ira, merci.

[Traduction]

**La présidente:** D'accord.

Madame Kwan, vous disposez de six minutes pour votre série de questions.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci à tous les témoins.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Ramsaroop, si vous le permettez. Le problème qui revient toujours est que nous ne pouvons pas vraiment faire en sorte que les travailleurs étrangers temporaires obtiennent le statut de résident permanent à leur arrivée, car si c'était le cas, ils quitteraient la communauté. Je me demande quelles suggestions vous pourriez avoir pour faire venir les travailleurs dès le début, en leur accordant un statut complet et en les aidant à rester dans la communauté.

**M. Chris Ramsaroop:** Si nous examinons nos antécédents historiques, des travailleurs agricoles hollandais sont arrivés avec un statut complet. Beaucoup d'entre eux se sont enracinés dans les communautés. Beaucoup d'entre eux sont des agriculteurs aujourd'hui.

Il s'agit de fournir les mesures d'aide à l'établissement. Il s'agit de fournir les ressources. Je reçois des appels chaque semaine. Mon interlocuteur le plus furieux des deux dernières semaines était un homme qui travaille dans les régions rurales de l'Ontario depuis plus de 30 ans. Cela fait 30 ans qu'il travaille pour un employeur, et il demandait quand il pourrait vivre ici en tant que résident à part entière. Il s'agit de fournir les ressources pour soutenir l'infrastructure, et de dire que ces travailleurs ne devraient pas être simplement considérés comme de la main-d'œuvre. Ils devraient obtenir des permis ouverts et la possibilité de s'installer dans différents endroits.

Il y a eu une situation avec des travailleurs trinidiens, que vous avez tous essayé de régler, où les travailleurs étaient confrontés à une crise pendant les mois d'hiver en raison du processus de travail lié à un seul employeur. Nous ne devons pas oublier que bon nombre de ces travailleurs sont des agriculteurs qualifiés dans leur pays d'origine. Qu'il s'agisse du Guatemala, du Mexique, du Honduras, des Philippines ou de la Thaïlande, beaucoup de ces personnes viennent de communautés rurales. Ils sont compétents et spécialisés en agriculture. Il est temps que nous leur donnions la possibilité de devenir nos égaux.

• (1620)

**Mme Jenny Kwan:** Je vous remercie pour votre réponse.

Depuis l'exposition à la COVID et la publication d'un rapport explosif sur le sort des travailleurs migrants, et ce n'est pas comme si ces problèmes n'existaient pas déjà, mais ils ont simplement été révélés en raison de la COVID, y a-t-il eu des améliorations à cet égard?

Pour ce qui est d'attirer et de garder des travailleurs dans les collectivités rurales, que doit faire le gouvernement fédéral, surtout à la lumière des rapports explosifs?

**M. Chris Ramsaroop:** D'après notre expérience, non, rien n'a changé. La structure du programme est maintenue, soit le permis de travail lié à un employeur. Ce week-end, nous avons dû composer avec des dizaines de travailleurs qui ont été rapatriés. Bon nombre de ces travailleurs sont passés d'une situation terrible à une autre situation terrible. Il est inacceptable que nous puissions utiliser ce programme comme une porte tournante de main-d'œuvre jetable.

Des travailleurs vivent encore dans des conditions déplorables. Des travailleurs continuent de nous envoyer des photos de pesticides et de produits chimiques sur le lieu de travail. Des travailleurs nous parlent sans cesse d'entrepreneurs et de recruteurs qui exigent des frais exorbitants.

Je pense qu'il faut supprimer ces obstacles, ces restrictions inutiles à la mobilité, et veiller à ce qu'ils aient accès à l'assurance-emploi et à notre filet de sécurité sociale en tant que travailleurs égaux. Comme je l'ai dit, nous devons reconnaître qu'il s'agit de travailleurs ruraux issus de communautés rurales de l'hémisphère sud. Ils possèdent un savoir-faire et des connaissances à partager au sein de nos communautés. Beaucoup des travailleurs que j'ai connus ont un attachement de longue date à la région. Plus de 80 % des travailleurs sont très attachés aux régions rurales de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique.

Il y a deux mythes. Le premier est que le problème est de nature temporaire, qu'il n'est pas permanent. Le deuxième est que les travailleurs vont tout simplement partir et aller dans un milieu urbain, surtout s'ils ont toujours vécu en milieu rural ici au Canada.

**Mme Jenny Kwan:** Le gouvernement devrait-il alors mettre en œuvre une filière d'immigration correspondant, en particulier, à différents besoins de main-d'œuvre? Par exemple, les aides-soignants me viennent à l'esprit. L'agriculture serait un autre secteur. Au lieu de nous fier au système des travailleurs étrangers temporaires, nous pourrions créer une filière d'immigration ciblant précisément les travailleurs dont vous parlez, avec les talents, l'expérience et les connaissances qu'ils possèdent, et les faire venir dans cette nouvelle filière. Cette filière n'existe pas pour le moment. Devrions-nous la mettre en œuvre?

**M. Chris Ramsaroop:** Nous devons valoriser les travailleurs issus des communautés de la classe ouvrière qui sont venus au Canada. Ce sont les travailleurs qui viennent depuis des générations du Mexique et des Caraïbes.

Si nous envisageons d'abolir le programme, je crains que tous ces travailleurs qui ont contribué pendant des décennies soient laissés pour compte, et nous utiliserons des considérations raciales pour les exclure. Le défi consiste à créer un système de statut d'immigration permanent qui reconnaisse et respecte les contributions de travailleurs qui ont déjà aidé à bâtir notre société. Il s'agit de créer une filière d'immigration qui respecte, mais aussi qui ne criminalise pas, ne racialise pas ou ne déshumanise pas les gens en fonction de caractéristiques raciales.

**Mme Jenny Kwan:** Le Canada avait une filière d'immigration qui s'adressait à toute la gamme de compétences, qu'on définissait comme des niveaux de qualification « élevé », « moyen » et « faible ».

Bien sûr, ces travailleurs dont nous parlons sont des travailleurs essentiels à bien des égards. Ils aident à mettre des aliments sur la table. Ils sont incroyablement importants pour notre économie et pour notre bien-être dans son ensemble.

Le Canada devrait-il rétablir une filière d'immigration qui permet d'accueillir une gamme complète de travailleurs?

**M. Chris Ramsarop:** Je pense que nous devons reconnaître et admettre que nous devons élargir les politiques d'immigration, et saisir le lien entre la racialisation de la main-d'oeuvre, en particulier dans le secteur agricole. Les travailleurs agricoles n'ont jamais pu vivre en tant que résidents permanents. Si nous allons de l'avant avec cette solution, il s'agit de reconnaître leurs compétences et la valeur des compétences qu'ils apportent à notre société.

**La présidente:** Votre temps est écoulé. Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième série de questions, en fonction du temps qu'il nous reste.

Monsieur Saroya, vous disposerez de trois minutes pour poser vos questions.

**M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC):** Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins pour leur sagesse et l'éclairage qu'ils nous donnent en exprimant leurs points de vue.

Ma question s'adresse à la fois à M. Griffith et à M. McLauchlin.

Je suis arrivé ici il y a 47 ans, en date d'hier. Je suis arrivé dans un Canada blanc, mur à mur. Les immigrants s'en sont très bien tirés et le Canada aussi. Je ne sais pas trop ce que disaient les électeurs à cette époque, bien que j'aie entendu la phrase: « Immigrants, rentrez chez vous », ou je ne sais quoi encore.

Tout a changé. La plupart des gens qui sont venus au Canada ont très bien réussi. Ils sont prêts à travailler dur. Ils sont prêts à faire tout et n'importe quoi. Les villes s'en sont très bien tirées avec les nouveaux immigrants. Nous devons faire la même chose dans les régions rurales du Canada, de l'Alberta, et ailleurs.

Que pouvons-nous faire? Nous pouvons faire venir les gens, mais comment les garder dans les régions rurales de l'Alberta, du Canada?

L'un ou l'autre d'entre vous peut nous donner son avis.

• (1625)

**M. Paul McLauchlin:** Je peux répondre très rapidement.

Je vous remercie pour cette question. Quarante-sept ans: c'est formidable. Vous avez assisté vous aussi à l'évolution du Canada.

C'est exact: je pense que l'Alberta rurale veut prospérer grâce à l'immigration. Nous l'avons vu dans les centres urbains.

Je pense qu'il s'agit vraiment de mettre en place cette voie bilatérale. Il s'agit vraiment de montrer comment les communautés peuvent prospérer et qu'elles sachent que la diversité culturelle qu'elles peuvent connaître dans les régions rurales de l'Alberta et du Canada offre des possibilités de croissance pour ces communautés également. À mon avis, c'est une excellente idée de sensibiliser les gens au fait que ces possibilités s'offrent aux deux parties, comme le fait de montrer et de mettre en valeur le Canada rural comme une possibilité pour cette immigration et pour la construction de ces communautés.

À mon avis, le fait est que si vous créez ce cadre pour combler ce fossé, il y aura des cas de figure fantastiques. J'aimerais avoir plus de temps. Le projet pilote sur l'immigration dans les régions rurales et nordiques fait vraiment le pont entre ces collectivités, les immigrants et les possibilités. Le YMCA du Nord de l'Alberta se penche sur les services d'établissement pour la région de Wood Buffalo et sur la façon de les rendre plus accueillants et compréhensibles et de

s'assurer qu'ils ont ces conversations. Je pense qu'on peut trouver des exemples, et il est possible de prendre ces réussites et d'envisager de les mettre à l'échelle. Je pense qu'il y a là une possibilité.

**M. Bob Saroya:** Je pense qu'il me reste moins de 30 secondes. J'ai une brève question.

Le programme d'établissement de l'Atlantique a donné d'assez bons résultats au cours des quatre ou cinq dernières années. Fonctionnerait-il pour vous dans votre situation?

**M. Paul McLauchlin:** Veuillez m'excuser, je n'en connais pas les détails, mais tout me permet de croire, étant quelqu'un qui a vécu dans une région rurale de l'Est du Canada, qu'il y a là une possibilité fabuleuse, donc, encore une fois, il s'agit de s'appuyer sur ces réussites. Je vais devoir me renseigner sur ces possibilités.

Je sais que la question a été soulevée lorsque l'Alberta élaborait sa politique. Il s'agit d'un programme gagnant et efficace, et je m'attends à ce que le gouvernement provincial de l'Alberta l'adopte dans le cadre de son examen des succès de ce programme également.

Je vous remercie.

**M. Bob Saroya:** Merci beaucoup.

**La présidente:** Merci.

Nous allons passer à M. Schiefke. Vous disposez de trois minutes.

[Français]

**M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie grandement tous les témoins de leur présence cet après-midi.

[Traduction]

Ma question s'adresse à M. McLauchlin.

Tout d'abord, je vous remercie beaucoup de votre présence. Je vais dire ceci d'entrée de jeu, pour que ma mère approuve. Elle est née à Calgary. Mes grands-parents, à leur arrivée au Canada, ont pris le train à Halifax et se sont rendus en Alberta. Comme beaucoup d'autres nouveaux arrivants, ils sont retournés dans une grande ville, dans leur cas, Montréal, ce qui me permet d'encourager les Canadiens de Montréal, donc ça me convient.

Cela dit, nous cherchons vraiment des idées, des moyens qui permettraient au gouvernement fédéral, et à tous les gouvernements, de mieux réussir à faire en sorte que les immigrants se sentent mieux accueillis et qu'ils soient retenus dans les communautés rurales, qui ont vraiment besoin d'eux pour leur prospérité et pour tant d'autres raisons.

J'ai deux questions à vous poser.

Premièrement, quel rôle les municipalités peuvent-elles jouer pour garantir que les nouveaux arrivants bénéficient d'un soutien et se sentent bienvenus et intégrés, et qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire de plus pour les aider sous ce rapport?

Je vais vous laisser tout le temps qu'il me reste pour vous exprimer. Qu'est-ce qui se passe en Alberta, du point de vue des idées, qui pourrait être intéressant et efficace à l'échelle du pays?

**M. Paul McLauchlin:** Merci de m'accorder autant de temps.

Étant quelqu'un qui aime parler, je l'apprécie vraiment. Je suis moi aussi un partisan des Canadiens de Montréal, soit dit en passant.

Je pense que la conversation dépend vraiment de l'endroit où se trouve l'énergie. Je pense vraiment qu'une chose que la COVID nous a apprise, et il nous reste du chemin à parcourir, c'est l'importance de la sécurité alimentaire. Je l'ai déjà dit, mais cela revêt une importance capitale. Il est capital que nous ne nous arrêtons pas aux preneurs de prix et aux donneurs de prix. Le fait est que nous pouvons voir les immigrants comme une source d'idées, de passion et d'énergie susceptible de créer des possibilités.

Vraiment, je pense que cela vient avec une conversation qui est liée au principe selon lequel, « femme heureuse, vie heureuse ». Je ne peux pas m'installer dans un endroit à moins que cela ne plaise à ma femme. Pour certains d'entre vous, votre conjoint ou votre partenaire doit être heureux. Cela ne se résume pas à un endroit. Il faut qu'il y ait une offre. Il faut qu'il y ait tous ces services.

En réalité, lorsque nous commençons à considérer l'éducation, les possibilités et la large bande en même temps, nous nous rendons compte qu'il est possible de s'instruire dans n'importe quelle partie du monde sur n'importe quel sujet. Le fait est qu'il est toujours possible de vivre dans une belle collectivité accueillante, paisible, où il est encore possible d'entendre le chant des oiseaux, même si je sais qu'il y a des oiseaux à Montréal. Le fait est que le changement de mode de vie est attrayant pour les immigrants aussi, à mon avis.

Encore une fois, j'ai rencontré des milliers de gens dans ma vie. On peut reconnaître un « rural ». Beaucoup de gens veulent retourner à la campagne, et je m'attends à ce que beaucoup de gens le fassent dans cette période de changement et d'évolution au sein de notre population. Je pense que le Canada rural a été notre passé et qu'il est notre avenir et que si votre programme d'immigration se concentre sur le fait que les Canadiens des régions rurales se surpassent, vous obtiendrez la même immigration dans ces régions, avec les mêmes personnes qui ont l'énergie, le dynamisme et les idées.

• (1630)

**M. Peter Schiefke:** Merci, monsieur McLaughlin.

Madame la présidente, combien de temps me reste-t-il?

**La présidente:** Votre temps de parole est écoulé, vous avez eu vos trois minutes.

**M. Peter Schiefke:** Je vous remercie.

**La présidente:** Nous allons maintenant donner la parole à Mme Normandin pour deux minutes.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur McLaughlin, je vous donnerai moi aussi l'occasion de parler.

Un de mes collègues vient de déposer un projet de loi à la Chambre visant à accorder un crédit d'impôt aux étudiants qui retournent en région, et le Québec a déjà considéré la chose.

Pensez-vous qu'un crédit d'impôt pour les immigrants pourrait aussi être une mesure intéressante?

[Traduction]

**M. Paul McLaughlin:** C'est une excellente idée, car je peux parler à nouveau avec passion du fait d'être un Canadien rural, et je pense que deux programmes... Le volet des agriculteurs autonomes cherche des possibilités de trouver des avantages fiscaux pour inciter les gens à entamer cette discussion, à lancer des idées.

Un programme de visa de démarrage pour diplômés étrangers se tourne vers l'immigration économique et établit un lien avec les diplômés, les immigrants possédant des compétences et une expérience poussées, qu'ils aient été formés au Canada ou ailleurs. Nous allons commencer à combler ce fossé.

L'une de mes préoccupations constantes, c'est que nous devons commencer à niveler nos systèmes d'éducation et ne pas les utiliser au Canada comme un prétexte ou un désavantage pour les immigrants. Nous devons commencer à combler cet écart. J'ai travaillé avec des ingénieurs et des scientifiques du monde entier qui ont été formés dans différents centres, et nous devons combler l'écart entre notre système d'éducation canadien et le leur. C'est crucial et l'utilisation d'encouragements et ce type de réflexion hors des sentiers battus sont également d'une importance cruciale dans cette discussion.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

J'aimerais aussi que vous nous parliez du rôle des organisations à but non lucratif, les OBNL, qui vont chercher des immigrants dans les grands centres urbains, les amènent chez nous et deviennent un point de repère pour ces gens.

Serait-ce une bonne idée de les soutenir davantage?

[Traduction]

**La présidente:** Veuillez conclure votre réponse en 20 secondes.

**M. Paul McLaughlin:** Je vais aller très vite: des solutions locales à des problèmes locaux. Le gouvernement fédéral pourrait vraiment chercher les possibilités globales, mais aussi se tourner vers les personnes sur le terrain, celles qui connaissent le milieu, qui connaissent les idées, qu'il s'agisse de politiciens locaux ou des influenceurs locaux dans une communauté.

Nous avons des influenceurs dans les petites communautés même avant l'apparition d'Internet, mais il s'agit vraiment d'examiner ces possibilités pour trouver des solutions locales aux problèmes locaux. Ce sont eux qui peuvent faire le lien.

Les dirigeants des municipalités rurales sont des agrégateurs. Ce sont des consolidateurs, et nous pouvons vraiment...

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé.

Nous allons maintenant terminer nos questions pour ce groupe de témoins avec Mme Kwan. Vous disposez de deux minutes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup.

J'aimerais pousser plus loin cette dernière question en ce qui concerne les services de réinstallation, le réseau de soutien nécessaire pour attirer et garder les travailleurs dans les communautés rurales.

Monsieur Ramsaroop, j'aimerais m'adresser à vous. De votre point de vue, dans votre travail auprès des travailleurs eux-mêmes, que disent-ils? De quoi ont-ils besoin pour rester au Canada?

**M. Chris Ramsaroop:** Ils nous ont dit deux ou trois choses. Ils veulent vivre d'égal à égal, ils veulent un logement décent, ils veulent des salaires décentes, ils veulent des conditions de travail équitables et ils veulent être traités avec respect par leurs employeurs et par la communauté et, dans la même mesure, par le gouvernement. Il s'agit de fournir les ressources nécessaires pour qu'ils puissent prospérer et vivre comme des égaux.

C'est ce que nous entendons jour après jour. Ils ne veulent pas être traités comme des pièces jetables ou des déchets. Ils veulent qu'on tienne compte de leurs compétences et qu'on les apprécie pour la contribution qu'ils apportent. Les travailleurs agricoles sont fiers de l'être. Ils sont fiers d'être des producteurs. Ils sont fiers de faire pousser nos fruits et nos légumes, et bon nombre des travailleurs que je connais continueront à le faire si nous les traitons sur un pied d'égalité et si nous mettons fin au système où les gens sont liés à un employeur et se voient refuser l'accès à la résidence qu'ils méritent.

J'ai entendu l'un de vos collègues mentionner qu'il était ici depuis 47 ans. Pourquoi excluons-nous d'autres personnes qui ont bâti notre société et leur refusons-nous les mêmes avantages que certains d'entre nous ont reçus comme immigrants et comme Canadiens de naissance? C'est injuste et c'est inéquitable.

• (1635)

**La présidente:** Il vous reste 30 secondes, madame Kwan.

**Mme Jenny Kwan:** Pour conclure en 30 secondes, donc, si le Canada tenait compte de ces mesures de soutien dont vous parlez, n'attirerait-il pas aussi d'autres personnes des pays d'origine des travailleurs, comme ils en ont invité d'autres par le bouche-à-oreille? Cela aurait-il un effet?

**M. Chris Ramsaroop:** C'est tout à fait possible, mais encore une fois, nous devons penser aux centaines, voire aux milliers de travailleurs qui ont déjà travaillé au Canada. Il ne s'agit pas de penser aux travailleurs actuels, mais aux nombreux travailleurs qui, sans que ce soit de leur faute, ne sont pas en mesure de travailler à nouveau au Canada, de sorte que nous devrions veiller à ce que beaucoup de travailleurs soient également en mesure de venir ici et de s'y enraciner, et...

**La présidente:** Merci.

**M. Chris Ramsaroop:** ... enfin, que les employeurs n'utilisent pas nos lois sur l'immigration pour diviser les travailleurs en fonction de leur race.

**La présidente:** Merci, monsieur Ramsaroop.

C'est tout le temps que nous avons pour notre groupe de témoins. Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à les remercier tous sincèrement d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

S'il y a des points que vous n'avez pas pu porter à notre attention, vous pouvez toujours nous soumettre des observations par écrit et nous en tiendrons compte.

Je vais suspendre la séance pendant quelques minutes pour permettre aux témoins de ce groupe de quitter les lieux et au greffier de procéder aux vérifications du son pour le deuxième groupe.

La séance est suspendue pour deux ou trois minutes.

Je vous remercie.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

**La présidente:** La séance reprend.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins de ce groupe, tandis que nous poursuivons notre étude sur l'impératif économique et l'importance à long terme pour les petites municipalités rurales à l'extérieur des grandes villes de retenir les nouveaux immigrants.

Pour ce groupe, nous recevons Initiative du Siècle, représentée par Lisa Lalande, directrice générale, et Jon Medow, conseiller en politiques et recherche. Notre deuxième témoin aujourd'hui est la Thunder Bay Community Economic Development Commission, représentée par Emily Lauzon, agente de développement de la main-d'œuvre, et Piero Pucci, superviseur, Développement économique.

Merci à tous les témoins de comparaître devant nous. Bienvenue. Nous sommes impatients de participer à cette discussion.

Madame Lisa Lalande, vous pouvez commencer. Vous disposez de cinq minutes pour vos remarques liminaires, puis nous passerons à une série de questions.

**Mme Lisa Lalande (directrice générale, Initiative du Siècle):** Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous rencontrer cet après-midi.

Je suis ici en tant que directrice générale d'Initiative du Siècle, et mon collègue Jon Medow m'accompagne.

Nous sommes un réseau non partisan de Canadiens issus du monde des affaires, du milieu universitaire et du secteur caritatif. Nous partageons la conviction qu'en adoptant la bonne approche en matière de croissance, le Canada peut augmenter la force et la résilience de son économie ici au pays ainsi que son influence à l'étranger. Nous partageons également la vision d'un Canada qui pense et planifie non seulement pour aujourd'hui ou pour le prochain cycle électoral, mais pour les générations futures de Canadiens, car la prospérité exige une planification et notre planification doit comporter une approche intelligente de l'immigration.

Le Canada est à la croisée des chemins. Notre population vieillit, notre population active diminue et le besoin de main-d'œuvre qualifiée augmente. En parallèle, notre croissance démographique est à son plus bas niveau en plus de 100 ans à cause de la COVID-19. Cela représente une menace importante pour la santé économique et la prospérité à long terme du Canada. Cela représente moins de recettes fiscales pour financer des programmes et des services comme les soins de santé, nos écoles, nos routes, le transport en commun et les services sociaux. Avec le temps, cela contribuera à un déclin de notre qualité de vie, de notre niveau de vie et du tissu culturel de notre pays.

En termes simples, nous avons un choix à faire. Nous pouvons gérer notre croissance ou gérer un déclin. Si nous choisissons la première option, et le fait que nous soyons ici devant vous donne à penser que vous avez fait ce choix, alors l'immigration doit jouer un rôle central dans nos plans. L'immigration est essentielle à notre croissance démographique. Elle contribuera à alléger le fardeau des recettes publiques, qui financent les soins de santé, la sécurité de la vieillesse et d'autres services. Elle signifierait aussi que plus de travailleurs qualifiés seraient disponibles pour combler les besoins de notre marché du travail, en contribuant à l'innovation et en alimentant l'esprit d'entreprise.

Voilà pourquoi l'automne dernier, Initiative du Siècle a vu d'un bon œil le plan des niveaux d'immigration pour 2021-2023 du gouvernement qui représente une augmentation importante par rapport aux cibles précédentes. Une analyse récente de la Banque Scotia révélait que la réalisation de nos objectifs d'immigration ajouterait des milliards de dollars à l'économie canadienne d'ici 2023. Nous devons veiller à rester concentrés sur la réalisation de ces objectifs. Nous devons aussi nous efforcer de trouver et d'attirer des immigrants qualifiés qui comblent les besoins du marché du travail canadien, non seulement pour aujourd'hui, mais pour les emplois de demain. Bien entendu, nous devons nous assurer qu'en tant que pays, nous tenons nos engagements en matière de regroupement familial et de considérations humanitaires. Indépendamment de ce qui attire les immigrants au Canada, nous devons aussi les aider pour qu'ils puissent réussir et participer pleinement à la vie sociale et économique du pays.

Plus tôt cette année, Initiative du Siècle a publié son bulletin national sur la croissance et la prospérité du Canada. Il s'agit d'un nouvel outil bien spécial que nous avons créé pour aider les responsables des politiques et les décideurs du Canada à suivre nos progrès en matière de croissance démographique. Il adopte une vision globale et suit une série de facteurs qui, collectivement, contribueront à une croissance démographique intelligente et durable. Par exemple, il montre que le Canada reste parmi les meilleurs pays du monde pour sa réputation internationale et que la plupart des immigrants font état d'un niveau élevé de satisfaction dans leur vie.

Ce sont des outils puissants que nous pouvons utiliser pour attirer des gens au Canada, mais le bulletin révèle aussi que nous pouvons faire mieux pour aider les communautés à travers le pays à attirer et à garder les immigrants. Cela comprend les petites communautés rurales. À cet égard, nous savons que même si nos taux de rétention des immigrants sont généralement élevés, dans les cinq provinces où les taux sont les plus faibles, en moyenne, près de la moitié des immigrants partent vers d'autres provinces dans les cinq années suivant leur arrivée. Nous devons mieux comprendre les raisons, puis élaborer des stratégies pour les suivre dans les communautés qui cherchent désespérément à se développer et à bénéficier de leurs contributions sociales et économiques. À cette fin, les gouvernements fédéral, provincial et municipal devront déployer des efforts coordonnés et soutenus.

Jusqu'à présent, certains programmes ont été couronnés de succès sous ce rapport: le programme des candidats des provinces, le programme pilote d'immigration dans l'Atlantique, qui est désormais permanent, et le programme pilote d'immigration dans les régions rurales et du Nord. Ce sont tous des exemples de programmes ciblés qui permettent aux provinces de sélectionner des immigrants économiques. Le Canada a aussi fait part de son intention de se concentrer sur l'immigration économique à l'échelle locale au moyen du programme des candidats des municipalités. Initiative du Siècle se réjouit de cet engagement à l'égard de la mobilisation communautaire, qui permettra de combler des besoins locaux.

Nous devons veiller à ce que ce travail se poursuive. Le Canada doit relever certains défis si nous voulons bénéficier d'un accroissement de l'immigration, mais nous sommes dans une position privilégiée. L'appui à l'immigration au Canada est généralement élevé. Nous devons maintenir cet appui par des conversations à l'échelle des communautés qui peuvent aider les résidents locaux à considérer l'immigration comme un élément clé de leur avenir, et nous avons besoin de la volonté politique pour prendre les mesures né-

cessaires afin de favoriser une croissance démographique intelligente.

● (1645)

Nous sommes impatients de connaître la réponse du gouvernement aux travaux du Comité. Ces mesures et d'autres sont essentielles pour que les avantages de l'immigration soient largement répartis dans tout le Canada.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous adresser à vous aujourd'hui et nous attendons vos questions avec impatience.

**La présidente:** Merci, madame Lalonde, pour vos remarques liminaires.

Nous allons maintenant passer à la Thunder Bay Community Economic Development Commission. Il semble que Mme Lauzon prendra la parole en premier.

**M. Piero Pucci (superviseur, Développement économique, Thunder Bay Community Economic Development Commission):** Je vais commencer par une brève déclaration liminaire, puis Mme Lauzon...

**La présidente:** D'accord, monsieur Pucci. Vous avez tous les deux cinq minutes pour vos déclarations liminaires.

**M. Piero Pucci:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Bonjour à tous.

La CEDC est heureuse de comparaître devant vous pour discuter de l'incidence du programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord sur la ville de Thunder Bay.

En 2019, Thunder Bay a été retenue parmi 11 collectivités pour participer à ce programme. En 2020, nous avons lancé le programme. Évidemment, il a été un peu retardé en raison de la pandémie, mais nous avons réalisé bon nombre des objectifs que nous avions fixés en 2020.

Ma collègue, Mme Lauzon, fournira plus de détails sur cette partie du programme.

**Mme Emily Lauzon (agente de développement de la main-d'œuvre, Thunder Bay Community Economic Development Commission):** Bonjour à tous et merci de nous accueillir.

C'est vraiment excitant de participer à ce qui se passe à Thunder Bay en ce moment. J'ai acquis une expérience de première main en travaillant avec des étudiants étrangers lorsque l'Université Lakehead, ici à Thunder Bay, a connu une hausse marquée du nombre d'étudiants étrangers, avant de travailler pour le Northern Policy Institute, en aidant à combler certaines lacunes pour les travailleurs temporaires à Thunder Bay. Tout cela s'est combiné dans l'élaboration du programme d'immigration dans les communautés rurales et du Nord.

Maintenant, en travaillant à la CEDC, il a été vraiment fantastique de voir une solution se concrétiser à Thunder Bay pour un grand nombre d'étudiants étrangers venus s'y installer.

Je suis relativement nouvelle à la CEDC, mais travailler sur ce projet pilote m'a ouvert les yeux. Il me fera plaisir de répondre à vos questions sur le déroulement du projet pilote à Thunder Bay.

**La présidente:** Merci.

Nous allons commencer notre première série de questions avec M. Seeback, pour six minutes.

**M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC):** Très bien. Je vais commencer par accepter l'offre de Mme Lauzon. Pourquoi ne nous expliquez-vous pas comment se déroule le projet pilote ainsi que son fonctionnement?

**Mme Emily Lauzon:** À Thunder Bay, le projet pilote a été officiellement lancé en novembre 2019. Nous avons commencé à formuler notre première série de recommandations vers avril 2020, et ce, en raison de plusieurs facteurs. Premièrement, les protocoles d'entente étaient en cours de négociation avec chacune des collectivités, alors nous n'avons vraiment commencé qu'après la conclusion des protocoles d'entente. Deuxièmement, lorsque la COVID a frappé le Canada, nous avons dû revoir notre gestion de ce programme. Il s'agissait principalement d'un programme sur papier, et comme nous avons tous dû passer au télétravail, tant à IRCC qu'à la CEDC de Thunder Bay, nous avons éprouvé certaines difficultés à nous mettre en branle.

Une fois sur notre lancées en avril, nous avons constaté que la réponse était très positive. Nous n'avons pas été surpris de voir que la plupart des succès provenaient du bassin local, de ceux qui étaient diplômés et qui vivaient déjà à Thunder Bay et qui avaient le désir d'y rester, et aussi des résidents temporaires vivant dans d'autres régions du Canada, qui avaient des compétences et des qualifications adaptées aux besoins de Thunder Bay et qui cherchaient à se réinstaller ici pour travailler, et pour obtenir leur résidence permanente.

Au cours de la première année, qui pour nous va du 1<sup>er</sup> janvier à la fin de décembre 2020, nous avons recommandé 69 demandeurs principaux et leurs familles. Il s'agissait pour la moitié d'étudiants étrangers. Par ailleurs, la moitié des postes pourvus étaient dans le secteur des soins de santé, et nous en sommes très heureux. Le programme a permis d'aider deux de nos principaux employeurs, le St. Joseph's Care Group et l'hôpital régional de Thunder Bay, en recrutant des IPA, des IA et des préposés aux bénéficiaires, ce dont nous sommes vraiment très heureux.

Jusqu'à présent cette année, nous avons recommandé 53 demandeurs principaux. Nous avons déjà presque atteint le même nombre qu'au cours de la première année. Je pense que nous avons une meilleure idée du fonctionnement du programme, du cheminement d'une demande et de la façon dont elle se rend du point A à la fin. Nous sommes beaucoup plus efficaces en ce qui concerne le traitement des demandes, et nous recevons beaucoup de soutien de la part des employeurs de Thunder Bay.

• (1650)

**M. Kyle Seeback:** Si l'on regarde les nombres dont vous parlez — 69 la première année et je pense que vous avez dit 53 au milieu de cette année — où aimeriez-vous que ce nombre se situe, idéalement? Quelle est la taille du programme?

**Mme Emily Lauzon:** C'est une excellente question parce qu'il n'y a pas de limite, mais le fait d'avoir une petite équipe qui gère le projet pilote à partir de la CDEC limite également le nombre que nous pouvons traiter. Nous pensons que 150 à 200 ou même 250 est une très bonne fourchette pour ce projet pilote. Nous n'avons pas du tout été déçus de recevoir 69 candidats la première année. Nous avons pensé que c'était un objectif très réaliste et que nous l'avons atteint très facilement avec le bassin local.

C'est aussi une chose à laquelle nous devons réfléchir. Il a été très facile de puiser dans le bassin local la première année, puis il y

a eu un changement. La moitié des candidats cette année étaient en fait des personnes qui n'avaient jamais mis les pieds à Thunder Bay. De plus en plus d'employeurs viennent nous dire qu'ils n'ont trouvé personne et demandent s'ils peuvent commencer à chercher des personnes à l'étranger. Nous répondons que oui, bien sûr.

C'est moitié-moitié en ce moment. En ce qui concerne le nombre, nous pensons que c'est une bonne fourchette. C'est une fourchette qui nous permet de gérer les demandes.

**M. Kyle Seeback:** Pensez-vous que ce projet pilote puisse être reproduit pour des endroits encore plus petits que Thunder Bay? Comparativement à certaines des municipalités de ma circonscription... Elles sont beaucoup plus petites. Pensez-vous qu'il serait possible de le réduire pour qu'elles soient en mesure de le gérer, compte tenu de la complexité et d'autres facteurs?

**Mme Emily Lauzon:** Oui, je crois bien qu'il peut être reproduit dans les petites collectivités parce que l'échelle et le besoin sont également proportionnels à la taille de la collectivité. Thunder Bay est assez grande. Nous sommes encore petits, mais nous sommes plus grands que certaines des petites villes qui ont aussi besoin de bénéficier de l'immigration.

Avec le soutien d'IRCC... Ils ont un canal de service communautaire spécialisé qui nous aide beaucoup lorsqu'il s'agit de demandes et de problèmes plus complexes. Tant que ce soutien est offert aux petites villes pour les aider à prendre des décisions sur qui sélectionner, comment les sélectionner et répondre aux besoins, alors je pense que cela peut être reproduit et que c'est souhaitable également.

• (1655)

**M. Kyle Seeback:** Je suis également à court de temps. Pouvez-vous partager quelques...

**La présidente:** Votre temps est écoulé, monsieur Seeback.

**M. Kyle Seeback:** Je pense simplement qu'il serait bon pour le Comité recevoir tout document ou une partie du processus qu'il n'a pas déjà reçu.

**La présidente:** Pour tous les témoins, s'il y a quelque chose que vous voulez porter à l'attention du Comité et que vous n'avez pas eu l'occasion de le faire aujourd'hui, vous pouvez toujours nous envoyer des notes et des statistiques.

**Mme Emily Lauzon:** Bien sûr.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer à Mme Dhillon pour six minutes.

**Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.):** Merci, madame la présidente.

Je suppose que c'est à Mme Lauzon que je pose ma première question.

Pourriez-vous nous parler un peu de la façon dont nous pouvons étendre les leçons tirées du PPICRN à d'autres communautés? Comment pouvons-nous travailler avec d'autres communautés pour les aider à développer leur secteur de l'établissement en même temps?

**Mme Emily Lauzon:** Monsieur Pucci, c'est peut-être une meilleure question pour vous.

**M. Piero Pucci:** Merci.

Je pense que le PPICRN pourrait être étendu. C'est quelque chose que nous avons envisagé. Avant que le PPICRN ne soit approuvé, nous avons envisagé de l'étendre à l'extérieur de Thunder Bay. Pour ceux qui connaissent le nord-ouest de l'Ontario, c'est une région assez vaste. C'est la taille de la France. Nous avons examiné d'autres collectivités. D'autres collectivités nous ont demandé de participer au programme, mais pour l'instant, en raison des problèmes de capacité et de la COVID, il a été décidé avec IRCC de limiter le programme à Thunder Bay.

Je recommanderais de l'étendre à d'autres collectivités, si possible. Comme Emily l'a mentionné, nous avons constaté qu'il était très efficace pour cibler certaines industries qui connaissent des pénuries de main-d'œuvre à Thunder Bay. Nous avons eu beaucoup de succès avec ce programme.

**Mme Anju Dhillon:** Je vous remercie de votre réponse.

Pensez-vous que les organismes d'aide à l'établissement sont importants pour la rétention des nouveaux arrivants dans les collectivités rurales? Cette relation est-elle encore plus importante lorsqu'il s'agit de nouveaux arrivants, c'est-à-dire de personnes qui n'ont pas de liens antérieurs dans ces collectivités?

**M. Piero Pucci:** Certainement, nous avons un certain nombre de partenariats, et je vais mentionner les agences. Il s'agit du Local Immigration Partnership, de la Thunder Bay Multicultural Association et des associations francophones. Fait intéressant, nous sommes tous dans le même quartier, alors nous travaillons très bien et en étroite collaboration avec eux.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec les départements des étudiants étrangers de l'Université Lakehead et du Confederation College. Ils jouent un rôle important. Notre rôle est d'aider à combler les postes et de travailler avec les employeurs, mais ces agences prennent le relais, et nous travaillons en étroite collaboration avec elles pour la rétention.

**Mme Anju Dhillon:** Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Lalande. Vous avez parlé avec beaucoup d'éloquence du besoin d'immigrants et de l'importance des immigrants. J'aimerais vous citer quelques statistiques. Il y a actuellement quatre travailleurs canadiens pour chaque Canadien retraité, mais d'ici 2035, il n'y aura que deux travailleurs pour chaque retraité. Sans immigrants pour aider à répondre aux besoins d'une population vieillissante, les jeunes Canadiens finiront par payer plus par personne pour offrir les mêmes avantages.

Pourriez-vous nous parler un peu de cela, s'il vous plaît?

**Mme Lisa Lalande:** C'est au cœur de la raison pour laquelle l'Initiative du Siècle a été créée en tant qu'organisme de bienfaisance. Il s'agissait de sensibiliser les gens au lien entre la croissance démographique et l'immigration et notre prospérité à long terme.

Je vais laisser mon collègue, Jon Medow, en parler un peu plus.

**M. Jon Medow (conseillère en politiques et recherche, Initiative du Siècle):** Merci beaucoup.

Le rapport de dépendance que vous avez mentionné est un sujet dont nous parlons beaucoup, c'est-à-dire le nombre de personnes actives au Canada qui soutiennent chaque personne retraitée. L'immigration est très importante pour régler ce problème. Le sujet dont nous parlons aujourd'hui, la rétention des immigrants dans les communautés rurales, est encore plus important. Ce que nous constatons, c'est qu'une population vieillissante et en déclin progresse de

manière beaucoup plus marquée dans de nombreuses petites villes et collectivités rurales. En fait, un fossé se creuse entre les petites collectivités rurales et les grandes villes du Canada.

L'une des choses très importantes sur laquelle se penche ce comité est de savoir comment s'assurer que l'immigration va réellement être à l'avantage de tout le pays. Comment veiller à ce que la croissance de la main-d'œuvre dont nous avons besoin dans tout le pays ne se produise pas seulement dans les grandes villes du Canada?

Nous avons eu une excellente occasion aujourd'hui d'entendre parler de la mise en œuvre du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord à Thunder Bay, et je suis vraiment reconnaissant aux représentants de la CDEC qui nous ont guidés à cet égard.

Une chose qu'il est bon de souligner, c'est que ce genre de programme est assez unique au Canada. À l'échelle internationale, il n'y a pas beaucoup de gouvernements qui veulent partager la responsabilité de la sélection des immigrants. Le Canada est vraiment en avance en ce qui concerne la participation des collectivités dans la sélection des immigrants, et l'Initiative du Siècle pense que c'est une trajectoire vraiment importante à poursuivre et à développer. L'occasion d'entendre ceux qui sont sur le terrain et qui le font est extrêmement précieuse.

• (1700)

**Mme Anju Dhillon:** Je vous en remercie.

J'aimerais poursuivre avec votre organisation, madame Lalande ou monsieur Medow. J'ai moins d'une minute pour vous poser cette question. Certaines personnes disent: « Il y a trop d'immigration, ils enlèvent des emplois ». Selon les statistiques, 26 % des personnes au Canada sont des immigrants.

Pourriez-vous nous parler un peu de ce sujet?

**M. Jon Medow:** Les recherches sur l'opinion et le sentiment publics que l'Initiative du Siècle a commandées ont montré une augmentation constante du soutien à l'immigration. Les Canadiens comprennent à quel point l'immigration est essentielle pour l'avenir du pays.

De même, une analyse menée par des organisations comme le Conference Board du Canada montre constamment les effets de l'immigration sur la croissance du PIB et les recettes du gouvernement, y compris la mesure cruciale du rapport de dépendance, que vous avez soulignée au début. Ces éléments sont largement soutenus par l'immigration. Nous pensons que les Canadiens reconnaissent les faits.

**La présidente:** Merci, monsieur Medow.

Madame Dhillon, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Normandin pour six minutes.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les invités des deux groupes de leurs témoignages.

Mes questions s'adresseront aux deux groupes, alors ne soyez pas surpris si je les pose à l'un et à l'autre.

J'aimerais d'abord entendre Mme Lalande sur la connaissance de l'une des langues officielles comme facteur d'intégration et de rétention en région.

On sait que, s'ils ne parlent pas l'une de ces deux langues, les nouveaux arrivants ont surtout tendance à se diriger vers les grands centres où se trouve déjà une communauté qui parle la même langue qu'eux.

[Traduction]

**Mme Lisa Lalande:** Merci pour cette question. Je pense qu'il s'agit de savoir comment attirer et retenir les nouveaux arrivants dans les collectivités, et il y a ensuite le lien avec les collectivités rurales. Une personne a mentionné, au cours du groupe de témoins précédent, le rôle du gouvernement à cet égard. Je pense qu'un des rôles éventuels du gouvernement est d'informer les gens avant leur venue, de leur dire où ils peuvent s'installer et quelles sont les occasions dans ce grand pays, afin qu'ils ne viennent pas forcément dans certaines collectivités, et qu'ils puissent mieux comprendre les aspects uniques de ces collectivités, y compris la langue.

Monsieur Medow, voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**M. Jon Medow:** Bien sûr.

Je voudrais simplement renforcer les points soulevés par d'autres intervenants aujourd'hui concernant le rôle des collectivités dans la création d'un environnement holistique et accueillant. Je pense que la langue peut en être un aspect vraiment crucial. Lorsque les collectivités locales sont soutenues pour attirer des immigrants qui parlent la langue du coin, c'est un facteur de rétention très important. La capacité de participer localement à la culture, à la vie et au dynamisme d'une collectivité serait un facteur clé.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

Mme Lauzon et M. Pucci aimeraient-ils ajouter un commentaire?

[Traduction]

**Mme Emily Lauzon:** C'est vrai. Je pense que c'est une question très, très importante, et c'est quelque chose dont nous avons beaucoup tenu compte lorsque nous avons élaboré notre petit système de points pour la gestion du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord. Nous tenons compte des compétences linguistiques du demandeur principal et nous tenons également compte des compétences linguistiques du conjoint, que ce soit en français ou en anglais. Nous en tenons compte lorsque nous décidons de la réussite de ce conjoint. Dans quelle mesure cette personne sera-t-elle isolée à son arrivée? Sera-t-elle capable d'intégrer le marché du travail immédiatement ou est-ce un aspect sur lequel nous devons travailler avec elle pour l'aider à s'établir? Comme vous le savez, cela fait partie des considérations.

L'un des défis auxquels nous sommes confrontés en matière de langue est que, dans le cadre du PPICRN, les gens arrivent le plus souvent avec un permis de travail, et le processus de résidence permanente prend un an, et avec la COVID peut-être même plus. Dans l'intervalle, ils ont accès à divers services d'aide à l'établissement. La mise à niveau linguistique n'en fait pas partie. Ils sont toujours des résidents temporaires. Ils sont toujours des travailleurs temporaires en attendant leur résidence permanente, et ils ne peuvent pas bénéficier des cours de langue, les conjoints non plus, tant qu'ils n'ont pas leur carte de RP. Je trouve cela vraiment problématique, car il ne faut pas longtemps à quelqu'un pour décider qu'il est isolé, qu'il n'aime pas ça et qu'il veut partir.

Nous avons un couple du Mexique. Le conjoint ne parle pas l'anglais. C'est une famille fantastique, et nous voulons qu'elle reste. Il n'y a pas vraiment d'option à l'heure actuelle pour des cours de

langue dans le cadre de l'aide à l'établissement pour cette personne, et je pense que c'est problématique.

● (1705)

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Pucci, aimeriez-vous ajouter un commentaire avant que nous poursuivions?

[Traduction]

**M. Piero Pucci:** Oui. Je vous remercie de votre question.

Je regarde simplement mes propres parents. Lorsqu'ils sont arrivés dans ce pays à la fin des années 1960 ou au début des années 1970, ils ne parlaient pas un mot d'anglais, mais ils sont venus à Thunder Bay parce qu'il y avait une importante population italienne ici. Ils ont pu s'adapter à la communauté grâce aux soutiens qui étaient sur place ici à Thunder Bay. C'est très important, et Mme Lauzon et moi prenons cela très au sérieux et travaillons avec différents groupes à Thunder Bay. Lorsque nous avons présenté une demande pour le PPICRN, nous avons été surpris par le soutien que nous avons reçu des organismes locaux. Lorsque les gens s'adressent à nous, nous nous mettons rapidement en rapport avec nos partenaires à Thunder Bay — peu importe l'origine ethnique — et nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour aider les candidats au PPICRN.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie.

Je me tournerai peut-être vers Mme Lalande et M. Medow lors du prochain tour de questions. Pour l'instant, je m'adresse toujours à Mme Lauzon et à M. Pucci.

Les besoins des travailleurs ou des résidents temporaires sont-ils les mêmes que ceux des résidents permanents? Relativement à la rétention des nouveaux arrivants en région, les besoins de ces communautés sont-ils les mêmes ou sont-ils différents?

[Traduction]

**Mme Emily Lauzon:** Je peux en parler un peu.

Je crois que les besoins sont les mêmes, mais l'accès aux services est complètement différent. Tout le monde a besoin d'un logement; ils ont besoin de possibilités de croissance professionnelle et ils ont besoin de services, mais les résidents temporaires n'ont pas accès aux mêmes services que les résidents permanents.

Nous sommes très heureux que les services d'aide à l'établissement de Thunder Bay puissent offrir beaucoup d'aide avant l'arrivée, comme de l'aide pour obtenir la carte de santé, comprendre le système de transport et trouver un logement. Les services de base sont couverts, et ils peuvent y avoir accès une fois qu'ils font partie du programme, mais les résidents temporaires en général...

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre, madame Lauzon. Le temps est écoulé pour Mme Normandin. Vous aurez peut-être l'occasion de finir votre pensée au deuxième tour.

Nous allons maintenant passer à Mme Kwan pour six minutes.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, madame la présidente, et merci aux témoins.

Je vais céder quelques instants pour que cette réponse soit complétée. Je pense qu'il est important d'entendre la réponse.

**Mme Emily Lauzon:** Je vous remercie.

Nous avons un grand nombre de résidents temporaires qui vivent au Canada, et à Thunder Bay en particulier, et que nous aimerions vraiment aider. Nous aimerions vraiment les aider à rester ici, mais ils n'ont pas accès aux programmes d'emploi financés par la province. Ils ont très peu d'aide pour obtenir un permis de travail dans le cadre d'un programme coopératif pendant leurs études postsecondaires. Je crois que notre université a publié un rapport sur le pourcentage de permis de travail dans le cadre d'un programme coopératif qu'elle a obtenu, et ce pourcentage était très faible. C'est le premier élément d'intégration dans le marché du travail.

Il y a très peu de possibilités pour eux d'obtenir ces services financés qui les aideraient dans leur réinstallation. C'est un défi, c'est très difficile.

Lorsque je travaillais en tant que responsable du jumelage avec le Northern Policy Institute, nous explorions ces lacunes auxquelles sont confrontés les résidents temporaires. Nous avons constaté que l'immigration et l'orientation professionnelle, le conseil en emploi, étaient les deux faces d'une même médaille. Vous ne pouvez pas avoir l'un sans l'autre. Un conseiller en emploi qui travaille avec un résident temporaire ne peut pas ne pas le conseiller en matière d'immigration. On ne peut pas conseiller un résident temporaire en matière d'immigration sans l'orienter sur le plan professionnel. Ces deux éléments sont vraiment essentiels pour les personnes qui vivent déjà au Canada et qui veulent y rester.

● (1710)

**Mme Jenny Kwan:** C'est exactement le point que nous avons soulevé avec le dernier groupe de témoins, quand nous avons entendu certains témoins dire que ce que le Canada doit vraiment faire, c'est accorder le statut de résident permanent à l'arrivée afin que ces personnes puissent, en fait, s'enraciner, avoir accès aux services et être pleinement soutenues. Ainsi, non seulement ils viendraient, mais ils resteraient.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'une partie de ce que nous devons faire est de modifier notre système d'immigration afin de permettre aux immigrants d'obtenir le statut de résident permanent plutôt qu'un statut temporaire?

**Mme Emily Lauzon:** Est-ce une question pour moi?

Je ne suis pas sûre.

**Mme Jenny Kwan:** Oui, c'en est une, désolée. C'est juste pour étoffer la réponse.

**Mme Emily Lauzon:** Oui. J'ai écouté cette discussion, et je l'ai trouvée très intéressante, parce que je me pose moi-même des questions à ce sujet, notamment sur l'accès aux services et sur la question de savoir s'ils devraient être ouverts aux personnes ayant un statut temporaire ou si le fait d'avoir le statut d'immigrant reçu et d'y avoir accès dès le départ... Il n'y a aucune sorte d'obstacle à franchir de cette façon.

Une chose à laquelle nous pensons beaucoup avec le PPICRN, c'est de savoir si, une fois qu'une personne a obtenu sa résidence permanente, elle va rester.

Nous parlons souvent de la sélection des personnes qui veulent venir avec un permis de travail, parce que cela leur permet d'être liées à un employeur pendant au moins une courte période, afin qu'elles aient l'occasion de découvrir le contexte. Nous nous demandons si les gens choisiraient de s'installer à Thunder Bay s'ils

venaient avec une RP, ou s'ils décideraient tout de suite d'aller ailleurs.

Je suppose que c'est une sorte d'inconnue.

**Mme Jenny Kwan:** C'est intéressant. Nous avons eu d'autres témoins à différentes réunions qui ont dit que les travailleurs voudraient rester, en particulier, par exemple, dans l'industrie du conditionnement de la viande. L'employeur a été très proactif pour aider l'employé à trouver cette voie permanente. Ils disent, en fait, que ce serait formidable s'ils n'avaient pas à faire tout cela et que la famille pouvait s'installer dès le départ.

Un autre problème est qu'un grand nombre de travailleurs migrants qui viennent ici, même s'ils peuvent faire venir leur famille temporairement, en plus de ne pas pouvoir accéder aux services... Par exemple, ceux qui ont des enfants doivent payer les frais de scolarité d'étudiants étrangers, qui sont très chers et ont un impact important sur les gens.

Toutes ces choses, dès le départ, créent des obstacles pour les gens. Ce n'est pas accueillant, dès le départ.

Quelles sont vos observations à ce sujet?

**Mme Emily Lauzon:** Je m'étais un peu penchée sur la question quand nous essayions d'aider ceux qui viennent avec un statut temporaire, accompagnés de leurs enfants. C'est l'une des grandes craintes. Certaines personnes nous ont dit qu'elles voulaient rester à la maison jusqu'à ce qu'elles obtiennent leur RP. Elles ne veulent pas venir avec un permis de travail parce qu'elles craignent de devoir payer les frais de scolarité pour les étudiants étrangers et d'autres choses de ce genre.

Nous avons appris que ces frais et ces décisions sont établis par les écoles indépendamment. Nous savons que les étudiants des travailleurs étrangers à Thunder Bay sont exemptés des frais de scolarité pour les étudiants étrangers. Ils n'ont pas à payer de tels frais; ils peuvent demander une exemption en raison de leur statut de travailleurs.

**Mme Jenny Kwan:** S'il existe une telle exemption, ne devrait-elle pas être appliquée de façon générale? Si j'étais un parent, cela m'inquiéterait beaucoup et ce serait pour moi un facteur de dissuasion.

**Mme Emily Lauzon:** Oui, j'ai été préoccupée par le fait que, lorsqu'ils ont organisé les services préalables à l'arrivée avec nos organismes d'aide à l'établissement, ce sujet n'a pas été abordé. Ce n'est que lorsque j'ai parlé avec eux. J'ai appelé l'université et leur ai demandé quelles étaient les règles concernant l'exemption des frais pour les étudiants étrangers, et je leur ai transmis l'information.

Je pense qu'il n'y a peut-être pas beaucoup de gens qui parlent de ce qui fait qu'une personne est un étudiant étranger ou non au titre des règles d'immigration. Je pense que ce serait formidable si l'exemption s'appliquait à tous, bien sûr.

**Mme Jenny Kwan:** Et ça ne devrait pas varier d'une école à l'autre...

**Mme Emily Lauzon:** Oui.

**Mme Jenny Kwan:** ... ou d'une province à l'autre parce que, encore une fois, cela n'aide pas du tout la situation.

Je vous remercie beaucoup. Je crois avoir vu la présidente...

**La présidente:** Vous avez 15 secondes.

**Mme Jenny Kwan:** ... montrer la carte, et je vous remercie.

**La présidente:** Merci, madame Kwan.

Nous allons maintenant commencer notre deuxième série de questions avec M. Allison, pour cinq minutes.

• (1715)

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Lalande, Mme Lauzon a mentionné que la langue était l'un des obstacles, mais ma question porte sur ce qui suit. Vous avez probablement examiné beaucoup de choses à l'échelle macro. Avez-vous quelque chose, même si c'est anecdotique, pour indiquer ce qui serait le plus efficace? Je comprends tout à fait que, si vous êtes étudiant à Thunder Bay et que vous avez eu la chance de faire l'expérience de la ville, de la beauté de ce qu'elle est et de tout ce genre de choses, vous serez plus susceptible de vouloir rester après l'école. Quels sont les autres facteurs? Je me rends compte que nous perdons beaucoup de travailleurs ruraux parce qu'ils viennent dans les villes où il y a un groupe communautaire ou autre. Quelles seraient les autres choses qui rendraient la vie rurale plus attrayante pour les gens?

**Mme Lisa Lalande:** C'est une bonne question.

Je crois que dans le dernier groupe de témoins, quelqu'un a parlé « des solutions locales pour des problèmes locaux ». C'est vraiment important parce que les problèmes qui se posent dans des communautés précises varient. Je suis originaire d'une petite ville. J'ai grandi à Timmins et à Kirkland Lake, et je comprends à quel point les choses sont différentes même dans ces deux petites villes.

Quelqu'un a mentionné plus tôt le rôle des employeurs pour aider non seulement à attirer les talents, mais aussi à s'assurer qu'ils sont intégrés dans la communauté. Nous savons que lorsque les résidents locaux font partie du processus — et d'excellents exemples se dégagent grâce à ces projets pilotes provinciaux —, ils sont partie prenante dans le programme, et ils sont beaucoup plus accueillants.

Bien que les attitudes à l'égard de l'immigration soient positives au pays, ce n'est pas quelque chose que nous pouvons tenir pour acquis. C'est quelque chose que nous devons entretenir et dont nous devons être conscients.

Monsieur Medow, vous et moi avons parlé de cela par le passé. Voulez-vous ajouter quelque chose à ce que je viens de dire?

**M. Jon Medow:** Bien sûr. Je voudrais simplement ajouter que la recherche montre que, dans l'ensemble, il est très utile de ne plus se concentrer sur les raisons pour lesquelles les immigrants quittent leur communauté, mais sur les raisons pour lesquelles ils y restent. Je pense que la formulation de votre question était très positive.

Certaines des autres remarques faites par les témoins aujourd'hui font allusion au fait qu'il faut vraiment être un lieu d'accueil et de soutien pour tous les membres de la famille. Nous ne pouvons pas ne penser qu'aux besoins des demandeurs principaux; nous devons aussi penser aux conjoints et aux enfants.

Beaucoup de travail a été fait dans ce domaine. Nous savons que l'on ne peut vraiment pas exagérer l'importance de ce type d'effort communautaire collectif pour être un lieu d'accueil qui présente une image positive de la communauté aux immigrants, à leur arrivée. Cela incite à son tour d'autres personnes à choisir une communauté en raison de la présence de la famille, d'amis et d'autres immigrants, avec de bonnes possibilités d'emploi, de bonnes possibilités d'édu-

cation et un accès à des avantages culturels et religieux — c'est important également.

Je pense aussi qu'il faut simplement dire que les gens sont différents. Il y a ceux qui désirent un style de vie de petite communauté avec un coût de la vie moins élevé et un meilleur accès à la nature, peut-être. Vraiment, plus nous pouvons en faire pour renseigner les éventuels immigrants au sujet des options qui s'offrent à eux, mieux nous nous porterons.

**M. Dean Allison:** Merci.

Monsieur Pucci, voulez-vous ajouter quelque chose?

Je comprends le processus de pensée de la ville universitaire. Si nous pouvons attirer les meilleurs et les plus brillants de partout dans le monde et que les gens ont la chance de voir de près nos petites collectivités, il y a probablement plus de désir de rester dans les environs par la suite, surtout si des emplois sont disponibles.

Je suppose que ma question, compte tenu de votre expérience à Thunder Bay, porte sur la façon dont l'emploi est pris en compte. Cependant, ce que j'entends de la part de chacun d'entre vous, c'est que l'accueil des employeurs, la façon dont ils travaillent pour eux et la façon dont ils leur donnent l'impression de faire partie de la communauté sont également des facteurs importants.

**M. Piero Pucci:** Oui, cela joue beaucoup. Une communauté doit déterminer où se trouve la demande, n'est-ce pas? Dès le début, avant même de penser au PPICRN, nous avons déterminé où se trouvent nos principaux secteurs et ce qui est en demande. Nous avons tendance à cibler des partenaires avec qui nous pouvons travailler non seulement dans la région du Grand Toronto, mais aussi à Winnipeg. Thunder Bay, étant plus proche du Manitoba, nous avons quelques partenariats là-bas. Nous travaillons à Winnipeg. Nous avons été en mesure de travailler ainsi.

Il est important de prendre conscience de la force de la communauté et de savoir où se trouvent les emplois et de les cerner. Je pense qu'il est important de promouvoir cela non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle nationale. Si le gouvernement fédéral veut aider à promouvoir les collectivités sur le plan du tourisme, une photo de la tour du CN dans toutes les vidéos ne serait pas... Thunder Bay est la 33<sup>e</sup> plus grande ville du pays. Vous pourriez peut-être montrer une photo du parc Sleeping Giant de temps en temps, ou montrer d'autres villes du pays. Vous savez que cela a un effet positif, n'est-ce pas?

• (1720)

**La présidente:** Je suis désolée de vous interrompre. Le temps est écoulé, monsieur Pucci.

**M. Piero Pucci:** Pas de problème.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer à M. Sidhu.

Monsieur Sidhu, vous avez cinq minutes pour vos questions. Allez-y, je vous prie.

**M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.):** Merci, madame la présidente, et merci à nos témoins d'avoir pris le temps d'être avec nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Lalande.

Madame Lalande, pour élaborer le plan actuel des niveaux d'immigration, IRCC a consulté les provinces, les territoires et les autres ministères, les municipalités, les communautés francophones et de langue officielle en situation minoritaire, les organisations d'immigrants et les organismes sans but lucratif, ainsi que les universités, les employeurs et les conseils industriels et sectoriels.

Dans cette longue liste, y a-t-il d'autres secteurs qui, selon vous, devraient être consultés à l'avenir?

**Mme Lisa Lalande:** C'est une excellente question.

À l'Initiative du Siècle, nous préconisons de ne plus nous concentrer uniquement sur les objectifs, mais plutôt sur la façon de faire croître la population de façon intelligente et durable en examinant les questions de logement abordable, de développement urbain et de placement à l'extérieur des centres-villes pour encourager les nouveaux arrivants à s'installer dans d'autres collectivités. Pour ce faire, il faut planifier à long terme et investir dans notre système éducatif, dans les infrastructures de développement urbain et dans la formation et le perfectionnement des compétences.

À notre avis, lorsque nous réfléchissons à cette question, une chose que je veux toujours commencer par dire lorsque j'en parle, c'est que l'immigration n'est pas une question de choix. Parfois, lorsque nous parlons de questions liées au logement ou au PIB par habitant, elles sont souvent utilisées comme un argument contre l'immigration. Nos défis démographiques actuels en font un incontournable. C'est un calcul simple. Nous devons poursuivre l'immigration. La question n'est pas de savoir combien d'immigrants, mais comment organiser l'immigration et comment évaluer le résultat.

Dans le même ordre d'idées, je pense qu'il est possible d'organiser un autre type de consultation: établir un lien entre la croissance démographique et les discussions sur les infrastructures et les investissements urbains, par exemple, et comment répondre aux besoins du marché du travail. Je pense que cela serait très utile.

**M. Maninder Sidhu:** Merci de ces précisions.

Madame Lalande, dans vos remarques liminaires, vous avez mentionné les objectifs en matière d'immigration. Selon le rapport annuel de 2020, environ 58 % des résidents permanents ont été admis au Canada au titre de la catégorie économique en 2019. Ce chiffre est-il conforme aux cibles d'immigration de votre organisation? Pouvez-vous également nous donner plus de renseignements à ce sujet?

**Mme Lisa Lalande:** Nous avons en fait travaillé avec le Conference Board du Canada sur notre modélisation de la population. Notre Initiative du Siècle a pour objectif de préconiser une population de 100 millions d'habitants d'ici 2100, par le truchement d'augmentations graduelles, selon les objectifs actuels en matière d'immigration. Nous les avons examinés de manière générale. Nous n'avons pas approfondi la question en fonction de catégories précises. L'Initiative du Siècle n'a aucune position particulière à ce sujet, mais nous avons préconisé un taux de croissance démographique annuel de la population d'environ 1,25 %, alors qu'il est actuellement inférieur à 1 %.

Comme nous l'avons dit, nous avons obtenu des résultats bien plus importants par le passé. En 1913, nous avons fait venir 400 000 personnes, ce qui représentait environ 5 % de la population, alors cela a déjà été fait, et nous pouvons le refaire.

**M. Maninder Sidhu:** Merci pour cela.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Lauzon.

En décembre 2018, une étude de Statistique Canada a révélé que pour les immigrants économiques des cohortes d'arrivée de 2004 et 2009 qui se sont initialement installés à Montréal, Toronto ou Vancouver, parmi ceux-ci, « 93 % sont restés » dans ces trois villes « cinq ans plus tard ». Les résultats ont également révélé que « la décision initiale de s'installer » des « demandeurs principaux de la catégorie économique » était « un facteur prédictif très fort de leur installation des années plus tard », comme l'indique le rapport.

Avez-vous une opinion et des idées sur la façon d'attirer les immigrants économiques dans les petites municipalités? Mme Lalande en a parlé plus tôt dans une réponse, et j'espère obtenir vos idées également.

**Mme Emily Lauzon:** Oui.

**M. Maninder Sidhu:** Il me reste une minute.

**Mme Emily Lauzon:** Désolée, il faut que je me fasse une idée de la question. S'agit-il des stratégies pour retenir les immigrants économiques?

**M. Maninder Sidhu:** Dans les collectivités rurales.

**Mme Emily Lauzon:** Dans les communautés rurales.

**M. Maninder Sidhu:** Ou dans les petites municipalités.

**Mme Emily Lauzon:** Je dois dire que nous croyons souvent que nous allons puiser dans le bassin d'étudiants étrangers plus que nous ne le pouvons en réalité, à mon avis.

Les étudiants étrangers qui viennent ici aiment vivre ici et aiment travailler ici. Ils veulent vraiment rester et, parfois, les possibilités de carrière liées à leur formation ne leur conviennent pas tout à fait. Il faut donc prévoir des options qui ne sont pas liées à leur emploi pour les retenir.

Le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord comble une de ces lacunes. Il leur permet d'obtenir des emplois et de faire la transition au moyen de ce programme, mais ils sont souvent surqualifiés pour ces emplois, ce qui me préoccupe. J'aimerais qu'il y ait un moyen de conserver ce bassin de talents.

● (1725)

**La présidente:** Merci, madame Lauzon.

Nous allons maintenant passer à Mme Normandin pour deux minutes et demie.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

J'aimerais poser la même question à Mme Lalande ou à M. Medow. Devrait-on adopter une approche différente pour les résidents temporaires et les résidents permanents? Devrait-on structurer nos programmes en fonction des différences entre ces deux groupes?

[Traduction]

**Mme Lisa Lalande:** Monsieur Medow, je vais vous laisser répondre à cette question.

**M. Jon Medow:** Bien sûr.

Une des questions sur lesquelles nous nous concentrons vraiment est la croissance de l'immigration par la sélection en deux étapes. Auparavant, il y avait une séparation beaucoup plus marquée entre les résidents temporaires et les résidents permanents, les résidents temporaires quittant ensuite le Canada et les résidents permanents étant principalement recrutés directement parmi les personnes qui présentent une demande à l'étranger.

Nous avons observé une multiplication de programmes différents offrant aux résidents temporaires des moyens de demander la résidence permanente. Ce que nous avons entendu aujourd'hui, y compris dans la présentation de Mme Lauzon, c'est le véritable problème que nous avons avec les résidents temporaires qui n'ont pas accès à l'aide à l'établissement. D'une certaine manière, nos programmes de sélection ont pris le pas sur nos programmes d'établissement.

Les programmes de sélection considèrent les résidents temporaires comme un bassin d'immigrants permanents potentiels, mais les services que nous finançons pour soutenir les immigrants ne leur sont pas encore entièrement accessibles. Nous entendons parler du problème d'une personne qui est dans la collectivité, qui a le potentiel de rester ici, mais qui a besoin de cours de langue et qui n'y a pas accès.

Je dirais que les services d'aide à l'établissement en ont beaucoup à rattraper sur le plan du soutien aux résidents temporaires qui pourraient devenir des résidents permanents.

[Français]

**Mme Christine Normandin:** Je vous remercie beaucoup.

Ma prochaine question s'adressera aux représentants de tous les groupes.

Le groupe de témoins précédent a parlé de mesures incitatives financières, comme les crédits d'impôt, pour le maintien en région. Pouvez-vous me dire rapidement ce que vous en pensez?

[Traduction]

**M. Jon Medow:** Dans l'autre groupe de témoins, il a été question de crédits d'impôt pour l'établissement dans des collectivités particulières. C'est une idée intéressante. Ce n'est pas quelque chose que nous avons exploré en profondeur, mais je crois qu'il y a lieu d'examiner tous les mécanismes lorsqu'on examine les façons de promouvoir l'établissement à long terme dans les collectivités rurales et plus petites.

Cependant, je crois aussi que la plupart des gens étudient vraiment l'ensemble des éléments qui leur sont offerts dans leur vie, que ce soit des possibilités d'emploi, des possibilités d'éducation et des services qu'offre une collectivité, et je me demande si un crédit d'impôt pourrait compenser entièrement de telles considérations, qui sont vraiment essentielles.

**La présidente:** Merci.

Votre temps est écoulé, madame Normandin.

Nous allons maintenant passer à Mme Kwan, pour deux minutes et demie.

**Mme Jenny Kwan:** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais poser cette question à Mme Lalande, si vous voulez bien. Elle repose sur la notion de rétention, qu'il s'agisse d'un travailleur étranger temporaire ou d'un immigrant qui arrive dans une collectivité rurale.

Dans notre dernier groupe de témoins, une partie de la question qui a été débattue, bien sûr, pour les travailleurs étrangers temporaires est que s'ils n'ont pas accès au statut intégral; ils sont désavantagés dès le départ.

De ce point de vue, pensez-vous que le gouvernement canadien devrait mettre en place des mécanismes d'immigration pour attirer et retenir les immigrants dans les collectivités rurales? Si oui, que pensez-vous que nos mécanismes d'immigration devraient être?

**Mme Lisa Lalande:** Je vais laisser M. Medow répondre à cette question, car il a un peu plus d'expérience que moi dans ce domaine.

**M. Jon Medow:** Merci beaucoup.

Il existe un large éventail de programmes différents en vertu desquels les gens viennent au Canada, qu'ils aient un statut temporaire ou permanent. Comme je l'ai mentionné, un des facteurs qui a vraiment pris de l'ampleur au Canada au fil du temps est l'augmentation des passerelles entre le statut temporaire et le statut permanent, ce qui n'était pas souvent possible par le passé.

C'est un domaine qui continue à se développer, je crois, et au fil du temps, une plus grande attention sera accordée à tous les différents mécanismes aidant les résidents temporaires du Canada à devenir résidents permanents. Nous avons également entendu parler de certains de ces mécanismes à Thunder Bay aujourd'hui.

● (1730)

**Mme Jenny Kwan:** Je sais qu'il y avait auparavant des volets d'immigration qui ciblait toute la gamme des compétences de la main-d'oeuvre — élevées, moyennes et faibles. Toutefois, nous nous sommes maintenant principalement concentrés sur le niveau de compétences élevé, le niveau économique — non pas que les travailleurs agricoles devraient être dévalués, mais notre système, tel qu'il est actuellement, les dévalorise.

Pensez-vous que nous devrions rétablir un système d'immigration qui fait entrer toute la gamme des travailleurs de la population active, de niveau de compétences élevé, moyen et faible?

**M. Jon Medow:** Oui, je dirais que le système d'immigration doit vraiment tenir compte de la gamme complète des besoins du marché du travail dans les collectivités, et de la participation communautaire, qu'il s'agisse d'entreprises, de sociétés de développement économique ou de petites municipalités. Aider à cerner les besoins du marché du travail est une évolution très positive du système.

Nous pouvons continuer à essayer d'examiner les besoins du marché du travail de façon très large et ne pas les caractériser comme un seul type particulier de personne.

**La présidente:** Je vous remercie.

Madame Kwan, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Hallan. Nous allons conclure ce groupe de témoins avec M. Hallan et M. Regan, qui auront chacun deux minutes et demie.

**M. Jasraj Singh Hallan:** Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

La pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur des soins de santé et des services aux aînés est la plus importante de tous les secteurs de l'économie canadienne. Je sais que dans les régions rurales de l'Alberta en particulier, de nombreuses collectivités ont un besoin urgent de médecins et d'infirmières.

J'invite tous les témoins qui le souhaitent à répondre à cette question. Dans quelle mesure l'immigration peut-elle remédier à ces pénuries dans le secteur des soins de santé en milieu rural?

**Mme Lisa Lalonde:** Oh, c'est une question difficile.

Je vais simplement parler de façon générale, et je suis sûre que cela inspirera ceux qui, surtout à Thunder Bay, nous fourniront une expérience pratique.

Nous parlons d'immigration, surtout si elle est motivée par les besoins des collectivités locales, comme dans le cadre des initiatives provinciales ou du nouveau programme pilote municipal.

Si nous pouvons établir un lien entre les gens et les besoins locaux, donner aux résidents locaux de ces collectivités un intérêt dans le programme, nous pouvons... Les employeurs ont un rôle à jouer pour les soutenir, en accueillant non seulement l'employé, mais aussi les familles pour qu'elles se sentent soutenues. Les gens sont plus susceptibles de rester dans ces collectivités et d'y contribuer.

En ce qui concerne les soins de santé, je viens de Kirkland Lake. Ma mère doit se rendre à Sudbury pour voir un spécialiste. Dans le cadre de notre travail, nous parlons beaucoup du fait que l'immigration stimule le PIB.

Quand il y a plus d'argent, il y a plus d'argent qui peut être investi dans ces services. Ils peuvent appuyer le développement des services sociaux et des soins de santé plus importants dans ces collectivités, et cela peut donc être une aubaine pour ces dernières.

Quelqu'un d'autre veut-il ajouter quelque chose?

**M. Piero Pucci:** Je peux peut-être ajouter quelque chose. Nous avons vu un grand pourcentage de candidats au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales du Nord ou PPICRN qui sont des préposés aux bénéficiaires et des infirmières autorisées. Auparavant, comme le Comité le sait, il n'y avait pas de volet pour les préposés aux bénéficiaires en Ontario, alors nous avons constaté un grand succès avec ce programme. Nous avons vu des personnes quitter d'autres villes, notamment les régions de Hamilton et de Toronto, pour venir travailler à Thunder Bay comme infirmières et préposées aux bénéficiaires.

**Mme Emily Lauzon:** Je ne sais pas s'il reste du temps, mais j'aimerais dire quelque chose au sujet des médecins pendant que je suis ici.

**La présidente:** Vous pouvez répondre en 10 secondes, s'il vous plaît.

**Mme Emily Lauzon:** Le système d'immigration fonctionne vraiment bizarrement pour les médecins parce qu'ils sont des travailleurs autonomes, alors pour tous ces volets d'emploi comme le PPICRN... Par exemple, nous avons une pénurie de médecins, mais nous ne pouvons pas utiliser le PPICRN pour les médecins parce qu'ils sont des travailleurs autonomes. Ils ne sont pas rémunérés par un tiers; ils facturent l'Assurance-santé de l'Ontario ou l'OHIP ou un organisme équivalent, alors ça ne fonctionne pas.

Les cliniques ne veulent pas faire d'étude d'impact sur le marché du travail et s'engagent officiellement envers ces médecins...

**La présidente:** Pouvez-vous conclure, madame Lauzon?

**Mme Emily Lauzon:** Elles ne sont pas intéressées à le faire ici.

**La présidente:** Merci, madame Lauzon.

Nous passons maintenant à M. Sidhu pour deux minutes et demie.

• (1735)

**M. Maninder Sidhu:** Merci, madame la présidente.

Pour répondre à la question de Mme Lauzon, je sais que les titres de compétences étrangers sont censés être reconnus par les provinces — c'est de compétence provinciale — et je reçois beaucoup de demandes de ce genre à mon bureau également. Il est important de noter ici que les provinces doivent continuer à travailler pour approuver les titres de compétences étrangers.

Madame Lalonde, je crois avoir lu quelque part sur votre site Web que pour soutenir des niveaux d'immigration plus élevés, il faut soutenir davantage les familles avec enfants. Un système national de garderies et une éducation de qualité sont deux facteurs cités comme étant impératifs pour bien exécuter cette tâche.

Le budget 2020 de notre gouvernement présente notre plan pour ramener le coût des services de garde réglementés à 10 \$ par jour en moyenne, d'ici cinq ans, pour rendre les services de garde plus abordables. Cela va de pair avec l'augmentation de l'activité économique du Canada en offrant aux parents des options plus abordables, ce qui permettrait à un plus grand nombre de parents de travailler.

Madame Lalonde, que pensez-vous de ce plan? Avez-vous des recommandations précises à formuler tandis que nous travaillons avec nos homologues provinciaux sur notre plan pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants?

**Mme Lisa Lalonde:** C'est une excellente question, et je suis heureuse que vous la posiez. Je pense que la garde d'enfants et l'objectif d'un système national de garde d'enfants ne sont pas nouveaux. Nous avons déjà vu cela auparavant, mais cela ne s'est pas concrétisé. L'Initiative du Siècle accorde la priorité à la promotion d'un plan national de garde d'enfants, en passant maintenant à l'action avec une coordination dans toutes les provinces.

Monsieur Medow, rapidement, parce que je sais que nous sommes en train de rédiger un document sur ce sujet, pouvez-vous simplement en citer quelques points clés pour que nous ayons cet aspect au dossier? Nous pourrions alors faire un suivi avec notre document, après le Comité.

**M. Jon Medow:** Bien sûr.

Je dirais que la proposition du gouvernement actuel est en effet très importante et qu'elle contribuera dans une large mesure à la réalisation de la vision d'un système national de garde d'enfants, dont on parle depuis 50 ans au Canada. Le travail à venir portera vraiment sur ce genre d'effort pancanadien de coordination avec les provinces et les territoires pour mettre en place dans tout le pays le système que nous envisageons tous.

Ne perdons pas de vue l'objectif. C'est maintenant une question sur laquelle il y aura des différences d'opinions, des différences de points de vue entre les partis, mais reconnaissons simplement que, comme les soins de santé, les services de garde d'enfants sont une chose que nous voulons comme élément central de nos services publics, et nous voulons que tous les partis aient leurs propres plans et leurs propres idées sur la façon de faire avancer les choses.

J'ajouterais simplement que les avantages d'un système national de garde d'enfants sont nombreux, mais l'Initiative du Siècle perçoit comme problème permanent l'écart de revenu entre les immigrants et les non-immigrants au Canada, un écart qui est particulièrement important chez les immigrantes. Le système national de garde d'enfants présente un immense potentiel de soutien réel du genre de participation au marché du travail qui aidera à combler cet écart de revenu.

**La présidente:** Merci, monsieur Medow.

Avec cela, notre série de questions prend fin. Au nom de tous les membres de ce Comité, je tiens à remercier tous les témoins d'avoir comparu devant le Comité aujourd'hui et d'avoir fourni leur impor-

tante contribution tandis que nous poursuivons cette étude. S'il y a quelque chose que vous voulez porter à l'attention du Comité, une question que vous voulez souligner et dont vous n'avez pas pu parler aujourd'hui, ou s'il y a d'autres statistiques ou renseignements que vous souhaitez fournir aux membres du Comité, n'hésitez pas à envoyer des observations écrites au greffier du Comité, qui les distribuera à tous les membres.

Merci encore une fois à tous de votre présence aujourd'hui. Sur ce, nous avons terminé.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>